Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

Research Branch
Direction de la recherche

Corporate Development
Développement organisationnel

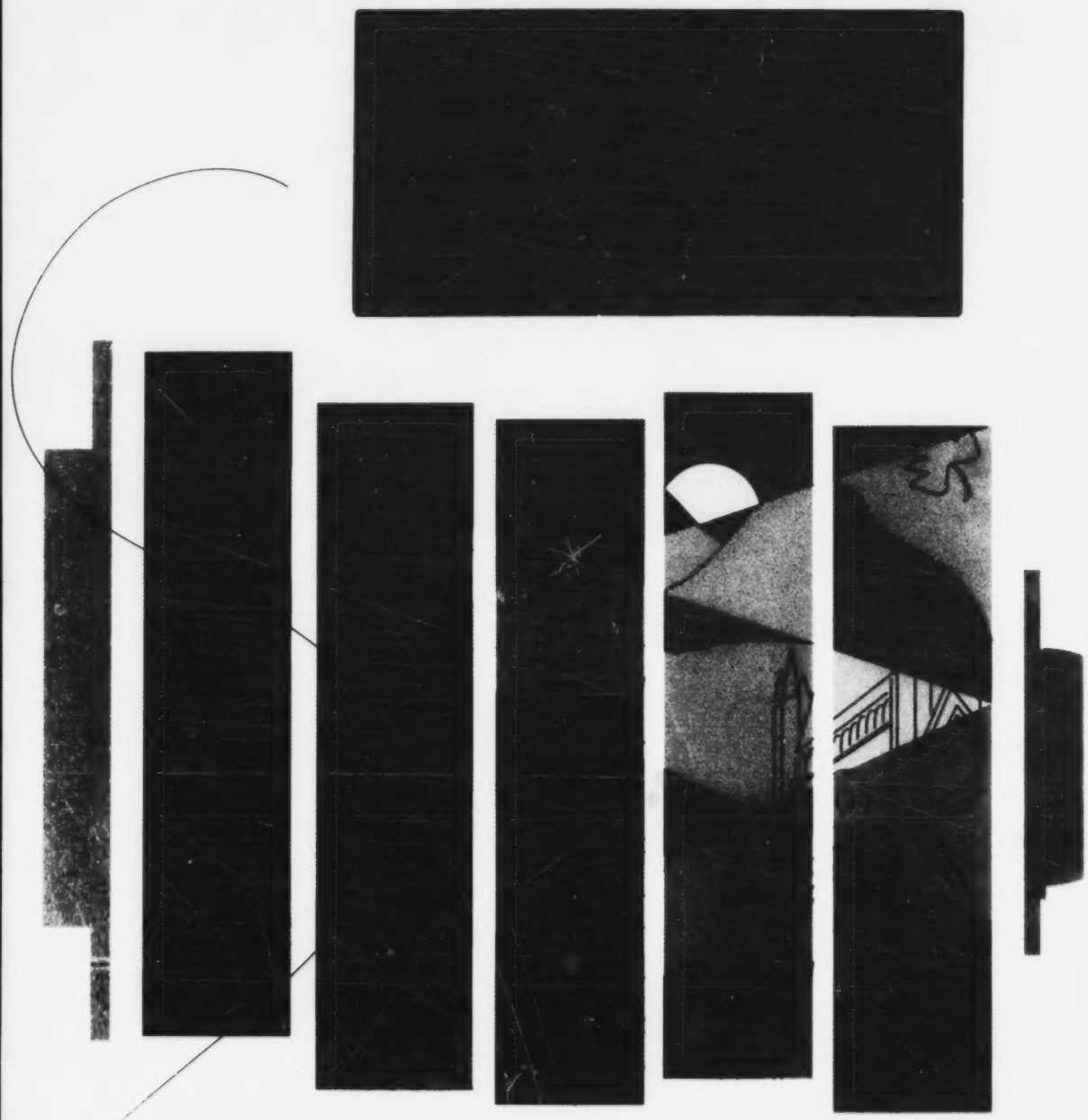

Canada

103-00863

Research Report

Anger Management Programming For Federal Male Inmates : An Effective Intervention

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

1999 N° R-82

ANGER MANAGEMENT PROGRAMMING FOR FEDERAL MALE INMATES:

AN EFFECTIVE INTERVENTION

by

Craig Dowden, Kelley Blanchette, and Ralph Serin

Research Branch

Correctional Service Canada

April, 1999

EXECUTIVE SUMMARY

It has been suggested that violent crime is more severe than other forms of criminal activity because of the harm to the victim as well as the greater costs incurred by society. Despite these concerns, very few treatment programs have been introduced which specifically target violent offenders. However, of those programs currently available, Anger Management appears to be the intervention of choice for this population. Unfortunately, there have been relatively few controlled studies that have evaluated the effectiveness of Anger Management programs with violent offenders.

This investigation compared a matched sample of 110 male federal offenders who completed the institutional Anger Management program to an untreated comparison group, the majority (86%) of whom were matched to the treatment group on age, Statistical Information on Recidivism (SIR) risk group and major admitting offence. Where it was not possible to match on all three criteria (14%), offenders were matched on age and SIR risk group. In comparing groups on post-release outcome criteria (non-violent and violent recidivism), survival analysis was used to equate groups for time-at-risk in the community.

The first set of comparisons compared 'treated' to 'comparison' subjects on non-violent recidivism (defined as any new conviction for a non-violent offence). Both groups of inmates were divided into higher- versus lower-risk groups based on SIR risk group ratings. Results revealed that for the lower-risk cases (n=54), completion of the Anger Management program was not significantly associated with reduced levels of non-violent re-offending. However, when analyses focused on higher-risk cases (n=56), significant reductions in non-violent recidivism were found. This translated into a 69% reduction in non-violent recidivism (i.e. 39.3% recidivism rate for the comparison group versus 12.5% of the Anger Management group).

Although the analyses of non-violent recidivism produced some encouraging results, the primary goal of Anger Management programs is to

reduce violent recidivism. Accordingly, groups were also compared on violent recidivism. As expected, completion of the Anger Management program failed to produce significant reductions in violent recidivism among lower-risk cases (base rate =7.4%). However, for the higher-risk group, completion of the Anger Management program was associated with significant reductions in violent re-offending. This translated into an 86% reduction in violent re-offending (25% violent recidivism rate for the control group versus 3.6% for the Anger Management group).

Another interesting finding was that some of the pre-post change scores on assessment measures were significantly correlated with reductions in both non-violent and violent recidivism. For non-violent recidivism, a decrease in "State Anger" was associated with a significant decrease in re-offending. Not surprisingly, when the outcome measure used was violent recidivism, more statistically significant associations were found. Analyses revealed that change scores on three of the six sub-scales were associated with violent re-offending. More specifically, increased insight into anger problems, increased knowledge of anger management skills and increased anger self-competence were each associated with significant reductions in violent re-offending. Again, these results suggest that positive treatment-related change is associated with more positive post-release outcome.

To conclude, the present study highlights several important points. First, the results demonstrate that institutional Anger Management programs show promise for reducing recidivism. Second, the results support the risk principle of case classification. The risk principle states that the most intensive levels of service should be reserved for the higher-risk cases whereas the lower-risk cases should receive minimal intervention and supervision. The findings of the current outcome study strongly support the delivery of treatment resources to higher-risk as opposed to lower-risk cases. Jointly, these findings point to the relative importance of pre-treatment assessment and appropriate designation of high and low-risk offenders to varying levels of treatment services.

TABLE OF CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY ii

TABLE OF CONTENTS iv

LIST OF TABLES v

LIST OF FIGURES v

THE EFFECTIVENESS OF AN INSTITUTIONAL ANGER MANAGEMENT PROGRAM FOR FEDERAL MALE OFFENDERS 1

Past Research 2
Rationale 4
Description of the Program 5

METHOD 7

Matching 'Treatment' to 'Comparison' Subjects 8
Procedure 9

RESULTS 11

Demographic Information 11
Criminal Risk Assessment 11
Case Need Identification and Analysis 12
Post-Release Outcome 14
Non-violent Recidivism 14
Violent Recidivism 16
Pre/Post Tests and Outcome 18

DISCUSSION 19

REFERENCES 22

APPENDIX A 24

APPENDIX B 29

LIST OF TABLES

Table 1: Overall Need Ratings for Anger Management and Comparison Groups 13

LIST OF FIGURES

Figure 1: Comparison of Non-violent Recidivism Survival Rates for the High-Risk Anger Management and Matched Comparison Group Samples 16

Figure 2: Comparison of Violent Recidivism Survival Rates for the High-Risk Anger Management and Matched Comparison Group Samples 17

THE EFFECTIVENESS OF AN INSTITUTIONAL ANGER MANAGEMENT PROGRAM FOR FEDERAL MALE OFFENDERS

Within Canada, violent crimes account for a relatively small proportion of the criminal activity reported to the police each year. A recent review of the trends in violent offending in Canada reported that of the 2.7 million criminal acts committed in 1995, 10% of them involved violence. More importantly, minor (level 1) assaults accounted for the majority (60%) of all violent crime. However, an equally important finding from this study was that Canadians are more concerned about violent crime than any other form of criminal activity (Johnson & Boe, 1997).

Accordingly, violent crime is more severe than other forms of criminal activity because of the harm to the victim as well as the greater costs incurred by society (Smiley, Mulloy & Brown, 1997). Surprisingly, despite these concerns, relatively few treatment programs appear to be aimed specifically at violent offenders (Smiley, Mulloy & Brown, 1997). The importance of providing adequate correctional treatment resources for this population is highlighted in a study that examined violent federal offenders within Canada (Motiuk & Belcourt, 1997). Motiuk and Belcourt (1997) reported that federal offenders with violent offence histories were significantly more likely to be returned to federal custody (with a new offence or parole violation) than non-violent offenders. Importantly, violent offenders were also reincarcerated for a new violent offence at a significantly higher rate than their non-violent counterparts.

Over the past few years, the amount of research focusing on violent offenders has increased. For example, an entire issue of *Forum on Corrections Research* (1997) was dedicated to assessment and treatment of violent offenders. In addition, several internal Correctional Service of Canada reports have focused on the development of specialized treatment strategies for violent offenders (Correctional Service Canada, 1995; Serin, 1994).

Although very few treatment programs have been specifically designed for violent offenders, Anger Management seems to be the program of choice for dealing with this population (Serin, 1994). For example, a recent survey of the types of federal treatment programs offered to violent offenders revealed that Anger Management programs were the most frequently used intervention strategy within Canadian institutions (Serin & Brown, 1997). More specifically, Anger Management programs were offered by 31% of the institutions that responded. The prevalence of Anger Management programs was almost twice as high as that reported for the next most frequently used intervention strategy (Living without Violence).

Although Anger Management appears to be one of the most common forms of intervention offered to offender populations, very little treatment outcome research has been provided to formally evaluate its impact on recidivism (Hughes, 1993; Hunter, 1993; Serin, 1994). This is surprising given the current emphasis on "what works" and the call for empirically-validated intervention strategies. It may be that the strong intuitive appeal of this form of programming accounts for its popularity. For example, Hughes (1993) argued that Anger Management programs are widely adopted because of the underlying belief that feelings of anger, hostility and aggression are responsible for antisocial and criminal behavior and are especially important precursors to violent acts.

Past Research

Hughes (1993) conducted one of the first controlled outcome studies on the effectiveness of Anger Management programming for offenders. The author examined the effectiveness of an institutional Anger Management program by comparing recidivism data for a sample of treatment completers (n=52) to an unmatched waiting list control group (n=27). Although the non-violent and violent recidivism rates were somewhat lower for the treatment group, these differences

did not reach statistical significance. However, Hughes (1993) noted that the reductions in violent re-offending in the treatment group approached significance.

More recently, Marquis, Bourgon, Armstrong and Pfaff (1996) conducted another program evaluation on two distinct samples of offenders who had received institutional Anger Management programming. The results derived from this study provide more promising evidence for the therapeutic potential of Anger Management interventions.

Marquis et al. (1996) compared the treatment and control groups of the first sample on several potential confounding variables such as age, Level of Service Inventory (LSI-R; Andrews & Bonta, 1995) score, and sentence length and failed to find any significant differences. The second sample of offenders was only compared on their LSI scores but once again, there were no significant differences between the groups. It should be noted that the LSI is a risk/need assessment instrument that is used to classify offenders based on their risk to re-offend as well as to aid in the allocation of correctional treatment resources. Based on the high degree of between-group similarity, the authors noted that any differences found in the recidivism rates could be more reasonably attributed to treatment rather than to other extraneous variables.

The first sample of offenders evaluated by Marquis et al. (1996) had completed either a Relapse Prevention program alone or in combination with an Anger Management program between 1991-92. The recidivism rate for these treated offenders was compared to that of a waiting list control group who did not gain entry into the treatment program. Results revealed that violent offenders who completed the Anger Management program combined with Relapse Prevention recidivated at a significantly lower rate (34%) than the waiting list control group (59%) of violent offenders. A similar pattern of results was also found with the non-violent offenders. Interestingly, the violent offenders who had received the Anger Management program in combination with Relapse Prevention also recidivated at a lower rate than a sample of violent offenders who only received the Relapse Prevention program. Statistical analyses were not

conducted on this between-group difference which precludes the formation of any definitive conclusions.

The second sample of offenders had completed an Anger Management program either alone or in combination with Substance Abuse programming. Not surprisingly, both the Anger Management program (33%) as well as the composite Anger Management and Substance Abuse program (36%) yielded significantly lower recidivism rates as compared to the control group (60%). Both samples of offenders provided supportive evidence for the effectiveness of Anger Management programs.

Although these program evaluations have provided preliminary support for the effectiveness of Anger Management programs, the small number of studies makes it difficult to provide a definitive determination of the generalizability of these findings. A recent meta-analytic review conducted by Andrews, Dowden and Gendreau (under review) may provide a broader indication of the therapeutic potential of this form of treatment. Within this review, the authors examined the types of criminogenic and noncriminogenic needs targeted within the treatment program. One of the subcategories of criminogenic need was "Antisocial Feelings." Programs that targeted "anger" or "feelings of frustration" were included within this category. Results revealed that programs that targeted "Antisocial Feelings" were associated with significant reductions in reoffending (mean r =.32, k=62). Although not all of the effect sizes included within this criminogenic need category focused on attending to Anger Management skills, the results suggest that addressing antisocial feelings (i.e. anger) is an appropriate treatment target for offenders. These results have important implications for the present investigation.

Rationale

The purpose of the present investigation is to conduct a preliminary evaluation of the effectiveness of an Anger Management program that was delivered to adult federal male offenders within an institutional setting. It is hoped

that this evaluation will increase the knowledge base concerning Anger Management programs and will support more definitive conclusions regarding its therapeutic potential.

Description of the Program

Correctional Service of Canada's "Anger and Other Emotions Management" is a cognitive-behavioral intervention with particular emphasis on skill building and staff involvement. The primary goal of the program is to reduce aggressive behavior by developing emotion management skills. Consequently, the offenders selected for the program have high levels of hostility or aggression as evidenced by past or current violent behavior.

Although Anger Management is the primary emphasis of the program, other strong negative emotions such as anxiety, jealousy and frustration are also targeted. Ellis' Rational Emotive Therapy (RET) and Meichenbaum's Self-Instructional Training are two of the cognitive-behavioral approaches that have been incorporated into the program, which consists of 25 two-hour sessions delivered within a group setting. The sessions are offered between 2-5 times a week and the size of the group ranges from 4-10 participants. Program participants are taught a wide variety of skills encompassing the development of increased self-management and self-control skills, effective problem-solving, effective communication, identifying high-risk situations (within the context of a Relapse Prevention model) as well as examining and correcting the thinking errors that underlie emotions-based aggression through prosocial skills training.

The characteristics of effective correctional staff outlined by Andrews and Kiessling (1980) are followed in the selection of program staff. More specifically, the staff must be enthusiastic, prosocial, empathetic and firm, but fair. The facilitators are also instructed to involve themselves with the participants in an active, directive and collaborative manner. Further, the facilitators are selected based on their interpersonal skills and lack of cognitive deficits. Positive reinforcement is preferred to criticism when the facilitators are interacting with the

clients. Each staff member has been trained and certified in the training model and regular supervision and scheduled site audits are also used to maintain the integrity of the program.

Although the actual methods used by staff are somewhat varied, the underlying approach used to teach the core skills is essentially the same. The first step of the process is a facilitator-led discussion regarding the skill of interest. Following this overview, the facilitator models the skill for the offenders, who later practice these skills with role-play exercises. The facilitator then provides constructive feedback on the performance of each of the group members and the session content is reviewed. The final step in the skill development process involves the facilitator providing the offenders with homework exercises to practice the skill outside of the group context.

METHOD

The present investigation compared male federal offenders who had completed an Anger Management program with a matched comparison group of untreated offenders. More specifically, these groups were compared on a variety of criteria such as risk/need variables and post-release outcome. The data used for this study were collected from the Offender Management System (OMS; an automated database) and Canadian Police Information Center (CPIC) records.

OMS is an automated database that stores information relating to each federal offender currently (or previously) incarcerated in Canada. Most of the required information for the present study was obtained through this database. The two types of information extracted from OMS included the Correctional Plan and the offender Progress Summaries and other information relating to the successful and unsuccessful program completion for each offender. These data were used to determine whether potential comparison group candidates had participated in an Anger Management program during past or current incarcerations. If a (potential) comparison group member had participated in an Anger Management program at any point in time, he was excluded from the analyses to avoid contaminating the results.

Canadian Police Information Center (CPIC) records were used to determine the official offence history for each of the offenders included in the sample. A comprehensive coding manual (Appendix A) was developed to measure all offences that had resulted in the current federal conviction (i.e. post 1994) for each treatment subject. The information provided by the CPIC records was divided into three different conviction categories. Past history included all of the offences previously committed by the offender. The current offence category included all of the offences responsible for the present conviction and period of incarceration. The official recidivism column annotated any return to prison after release from the "current" sentence.

Matching 'Treatment' to 'Comparison' Subjects

The initial sample was extracted from OMS on July 15th, 1998 and included 691 federal male inmates who had successfully completed an Anger Management program during their most recent incarceration period. These individuals were then matched, retrospectively to a sample of federal offenders who had not participated in an Anger Management program.

Subjects were matched on admitting offence, age and Statistical Information on Recidivism risk score (SIR; Nuffield, 1982). It should be noted that if a treatment subject had multiple offences at admission, the most serious offence was selected for matching purposes. For example, violent offences such as sexual assault and armed robbery were considered more serious than non-violent offences such as break and enter or fraud.

For some participants, matching on all three variables was not possible. Therefore, to ensure that the final analysis included the maximum number of subjects, a small number of participants were matched on only two of the three variables. Specifically, if a subject could not be matched on all criteria, he was matched with another offender similar in age and SIR score. However, it should be stressed that the majority of the offenders were matched using all three criteria.

Not surprisingly, as a result of the matching procedure, many subjects were lost from the study. The initial sample of 691 treated subjects decreased to 445 when subjects with missing data (SIR score or date of birth) were excluded. These 445 men were then matched to a random sample of federal inmates based on the aforementioned selection criteria. It should be noted that 86% of this sample was matched on all three selection criteria.

Once the matching process was complete, additional subjects were lost as a result of missing data. Closer examination of the final matched pairs revealed that three comparison group subjects did not possess a corresponding Finger Print Serial (FPS) number. These individuals, along with their matched

pairs, were excluded, as it would be difficult to obtain recidivism data without a FPS on file. Finally, subjects in the treatment group who did not have an evaluation date listed in their data files were also dropped. These corrections decreased the total sample size to 348 matched pairs.

Although these 348 matched pairs were accomplished, only 190 of those had been released into the community at the time of the extraction date (July 15th, 1998). Furthermore, 60 of the matched pairs had to be excluded for other reasons such as death or deportation of one or both members. Finally, of the 130 matched pairs available for the final analysis, complete recidivism information was only available for 110 matched pairs.

Procedure

The final sample was evaluated on several criteria. First, both groups of offenders were compared on Offender Intake Assessment (OIA) data (Motiuk, 1997). Information included in the OIA details the criminogenic needs possessed by each offender as well as information relating to criminal history. Therefore, analyses were conducted to determine whether subjects selected for Anger Management programs differed in some way from the matched subjects who had not participated in an Anger Management program.

The treated and comparison subjects were also compared on recidivism data. Two different definitions of recidivism were used for the present investigation: non-violent recidivism and violent recidivism. In addition, the risk level of the treatment population was determined by using the SIR group scores for each subject. The SIR categorizes offenders into 5 groups according to risk-to offend. These five categories are very good (lowest risk), good, fair, poor and very poor (highest risk). For this study, we dichotomized these risk groups into a low and high-risk group. The low-risk group (n=108) was composed of the categories of the very good, good and fair risk categories. The high-risk group

(n=112), was composed of the poor and very poor risk groups as defined by the SIR scale.

This within-sample differentiation allowed the investigators to test whether the risk principle of case classification (Andrews & Bonta, 1998; Andrews, Bonta, & Hoge, 1990) received empirical support in this study. The risk principle states that the higher-risk cases should be provided a more intensive allocation of resources and correctional treatment, whereas the lower-risk cases should be provided minimal levels of supervision and service. The risk principle argues that high-risk offenders must be targeted for correctional treatment to be most effective. Accordingly, it was hypothesized that the high-risk Anger Management completers would demonstrate significantly greater reductions in recidivism as compared to the lower risk cases. Finally, groups were compared on "time to recidivism" to determine whether completion of the Anger Management program was associated with an increase in the time an offender successfully resided in the community.

Since the OIA data played an important role in the comparative analyses, a brief description of the information obtained through the OIA process follows.

The Correctional Service of Canada has been using the OIA since 1994. It is the standard intake assessment used by all federal institutions in Canada. The OIA procedure examines a broad range of factors pertaining to the offenders and it serves as the fundamental basis for determining their individualized correctional plans. The OIA has two main components: Criminal Risk Assessment (CRA) and Case Needs Identification and Analysis (CNIA). Both of these sections provide important information for offender assessment. These two components will be discussed in more detail in later sections.

RESULTS

Demographic Information

To test the integrity of the matching procedure, analyses were conducted to compare the age ranges of both groups. As expected, the results indicated that the mean age of the Anger Management group (M=35.6 years) was statistically indistinguishable from the comparison group (M=35.4 years).

Analyses conducted on the racial composition of both groups revealed a significant difference. Interestingly, participants in the Anger Management program were more likely to be Aboriginal as compared to the comparison group. More specifically, 27% of the Anger Management group were Aboriginal as compared to 6% of the comparison group.

Criminal Risk Assessment

The Criminal Risk Assessment component of the OIA database provided detailed information pertaining to the criminal history record of each offender. More specifically, details of past and current criminal offences were extracted from this database for between-group comparisons. In addition, the overall risk level (low, medium, or high) assigned to each offender was also analysed for potential between-group differences.

Overall risk ratings were available for 92 of the Anger Management participants and 64 of the comparison group subjects. The distribution of risk level categorizations across groups maintained similar patterns. More specifically, 9% of the Anger Management group and 17% of the comparison group were classified as low-risk cases. In terms of moderate risk level, 41% of the Anger Management group and 36% of the comparison group were moderate risk while approximately 50% of the offenders in each group were classified as high risk. Not surprisingly, chi-square analyses failed to produce a significant between-group difference for risk level. This validates the effectiveness of the SIR scale matching procedure.

Analyses were also conducted on selected criminal history risk criteria. Between-group differences in youth and adult court history were examined. Results indicated that there were no significant differences present between the Anger Management group and matched comparison group on any of youth or adult court variables.

Case Need Identification and Analysis

The Anger Management and comparison groups were also compared for potential between-group differences in terms of criminogenic needs. The information used for these comparisons was obtained through the Case Needs Identification and Analysis (CNIA) component of the OIA process. The CNIA instrument records a wide variety of criminogenic need areas. These areas are grouped into seven domains, with each domain consisting of multiple individual indicators. These domains include associates/social interaction (11 indicators), attitude (24 indicators), community functioning (21 indicators), employment (35 indicators), marital/family (31 indicators), personal/emotional (46 indicators) and substance abuse (29 indicators). A complete list of the indicators is provided in Appendix B.

The CNIA rates offenders on a four-point continuum with the scores ranging from "asset to community adjustment[1]" to "significant need for improvement." Ratings for each of these variables are provided by the case management officers after careful consideration of several sources of information such as the CNIA indicators, psychological evaluations, reports from staff and any other sources of pertinent information. CNIA data were available for 92 Anger Management participants and 64 of the comparison group offenders.

The scores on each of these domains were dichotomized to ease interpretation. More specifically, ratings of "asset to community adjustment" and "no need for improvement" were not considered to represent a problem area

[1] This rating is not applicable to substance abuse domain and personal/emotional domain

whereas ratings of "some need for improvement" and "significant need for improvement" were considered to represent a problem area for the offender. The percentages of Anger Management and comparison group offenders who had an identifiable problem in any of the seven domains are presented below.

Table 1: Overall Need Ratings for Anger Management and Comparison Groups

Type of Need	Anger Management (N=92)	Comparison Group (N=64)
Associates	**76.1 %**	**81.2 %**
Attitudes	**62.0 %**	**54.7 %**
Community Functioning*	**54.4 %**	**70.3 %**
Employment	**77.2 %**	**81.2 %**
Marital/Family	**70.6 %**	**64.1 %**
Personal/Emotional	**94.6 %**	**93.8 %**
Substance Abuse	**85.9 %**	**81.2 %**

Note: Chi-square test of significance; * p<.05

Table 1 clearly indicates that both groups of offenders show difficulties in a large number of need areas assessed at intake. Moreover, only one of the seven need domains produced a significant between-group difference. More specifically, comparison group subjects had more problems in the community functioning domain than the Anger Management participants. These results suggest that both groups of offenders are comparable in terms of criminogenic need. This between-group similarity enables more confidence in the interpretation of the outcome data, as it suggests equality between the groups at outset (i.e. pre-treatment).

Post-Release Outcome

Although the between-group comparisons provided an interesting examination of the groups, the main focus of the present investigation was to examine the effectiveness of Anger Management programming in terms of its association with reduced recidivism. Consequently, both groups of offenders were followed up for varying periods within the community and recidivism information was obtained through official CPIC records. Separate analyses were conducted on both low- and high-risk populations for non-violent and violent recidivism respectively.

Non-violent Recidivism

For the present investigation, non-violent recidivism was defined as conviction for a new non-violent offence. Since random assignment of the participants to the treatment and comparison groups was not possible, offenders were compared on the mean time-at-risk in the community to ensure that there were no significant differences that would bias the results. The minimum time at risk for the treatment group was seven days and the maximum was 1063 days. For the comparison group, on the other hand, the minimum time at risk was 36 days with a maximum time at risk period of 4,323 days. Not surprisingly, a t-test revealed that the average time-at-risk (in days) for the comparison group ($\underline{M}$=1,193 days) was significantly longer than that for the Anger Management group ($\underline{M}$=513 days) (t_{123}=7.08, $p<.001$). This result made comparing the groups on a time-to-recidivism measure inappropriate. Therefore, to control for time-at-risk, a survival analysis was employed. Survival analysis reveals whether one group recidivates at a faster rate than the other while correcting for the differences in the time-at-risk. Survival analyses were conducted on the matched low and high-risk groups.

Preliminary analysis of the data revealed that within a three-year follow-up period, almost 30% of the comparison group had recidivated whereas only 10% of the treatment group recidivated. When the sample was differentiated according to low versus high-risk cases, the non-violent recidivism information provided some interesting results. For the low-risk cases (as identified by the SIR group rating), results revealed that although the Anger Management group re-offended at a lower rate than the comparison group, this difference failed to reach significant levels [χ^2 =1.03, p> .05]. However, when the analyses focused on the high-risk cases, completion of the Anger Management program was associated with significant reductions in non-violent recidivism as compared to the matched high-risk comparison group [χ^2 =4.06, p< .05]. These findings suggest Anger Management programming is more effectively allocated to individuals assessed as high-risk. The survival curves for both the treatment and comparison group subjects are presented in Figure 1.

Figure 1: Comparison of Non-violent Recidivism Survival Rates for the High-Risk Anger Management and Matched Comparison Group Samples

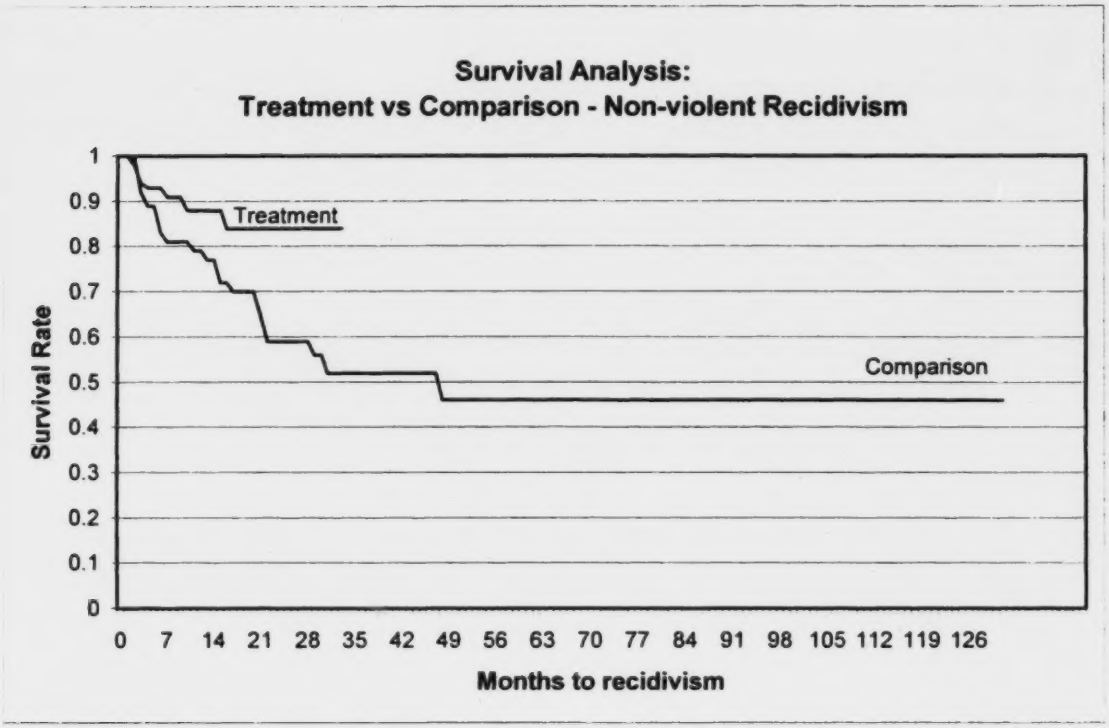

Violent Recidivism

Since one of the primary goals of the Anger Management program is to impact on the appropriate expression of anger in clients, further analyses were conducted to determine whether the Anger Management program was associated with a significantly lower violent recidivism rate compared to the controls. All new offences included as 'violent' are listed in the coding guide, Appendix A. As was the case for non-violent recidivism, separate analyses were conducted on the low- and high-risk cases.

For the sample of low-risk offenders, statistical analyses failed to reveal any significant difference between the violent recidivism rates of the treatment and comparison group [χ^2=0.32, p> .05]. However, when analyses focused exclusively on the high-risk cases, completion of the Anger Management program was associated with significant reductions in violent re-offending [χ^2=4.38, p< .05]. The corresponding survival rates for the Anger Management and comparison group subjects are presented in Figure 2.

Figure 2: Comparison of Violent Recidivism Survival Rates for the High-Risk Anger Management and Matched Comparison Group Samples

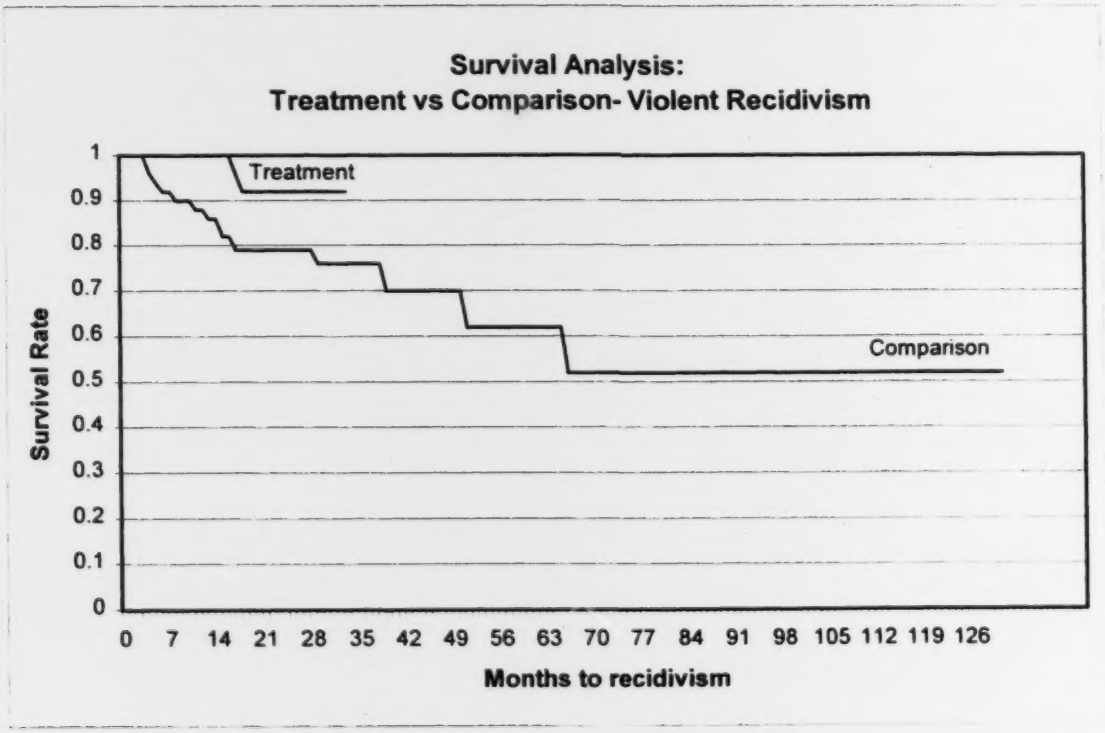

Pre/Post Tests and Outcome

The vast majority of the participants of the Anger Management program were administered the Anger and Emotions Management Questionnaire. This instrument measures a wide variety of indicators of Anger Management skills and was delivered before the participants had engaged in the treatment program. Once the Anger Management program had been completed, post-test scores were also collected. Since the pre-post-test changes were available for the majority of the offenders, statistical analyses were used to determine whether changes in sub-scale scores were associated with observed decreases in re-offending. The sub-scales included in this questionnaire were: "Trait Anger", "State Anger", "Insight into Anger Problems", "Knowledge of Anger Management Skills", "Anger Management Self-competence" and "Eysenck Impulsivity Scale".

A series of simple correlation coefficients between each of the sub-scale change scores (i.e. pre to post) and non-violent recidivism revealed that changes on only one of the six sub-scales was significantly associated with recidivism. More specifically, a decrease in "State Anger" was associated with significant decreases in re-offending ($r=.20$, $p=.05$). However, it should be noted that decreases in "impulsivity" (as measured by the Eysenck Impulsivity scale) approached significance ($r=.19$, $p<.06$). Although it is somewhat discouraging to find that change scores in only one of the six sub-scales was significantly associated with non-violent recidivism, these scales target skills related to Anger Management. Therefore, it was anticipated that change scores on these scales would be better predictors of reductions in violent as opposed to non-violent recidivism.

Not surprisingly, when the outcome measure used was violent recidivism, more statistically significant associations were found. Analyses revealed that change scores on three of the six sub-scales were associated with violent re-offending. More specifically, increased insight into anger problems ($r=-.21$, $p<.05$), increased knowledge of Anger Management skills ($r=-.25$, $p<.02$) and increased anger self-competence ($r=-.28$, $p<.01$) were each associated with significant reductions in violent re-offending.

DISCUSSION

The purpose of the present investigation was to provide a preliminary examination of the effectiveness of an institutional Anger Management program. The program was delivered to a sample of 110 adult male federal offenders who were matched to a comparison group on SIR group rating, age and incoming offence (where possible). The predictive utility of an "Anger and Emotions Management" Battery (including six sub-scales) was also examined.

Perhaps one of the most important findings of the present investigation was that the significant reductions in re-offending observed in the Anger Management completers was dependent, in part, upon the risk level of the treatment population. More specifically, significant reductions in both non-violent and violent re-offending occurred in the high-risk sample of offenders. These findings provide support for the use of Anger Management programs as effective correctional interventions. Also, the results provide support for the risk principle of case classification (Andrews & Bonta, 1998; Andrews, Bonta & Hoge, 1990) in that the higher-risk cases reflected the largest positive effects of treatment. Collectively, these results suggest that Anger Management is indeed an effective correctional intervention in terms of reducing re-offending, especially when provided to high-risk cases. These findings have important policy implications for individuals involved in delivering Anger Management programs as well as correctional administrators who are involved in other forms of offender treatment.

Correlating the various sub-scales of the "Anger and Emotions Management" Battery with non-violent and violent recidivism also provided some very interesting results. Pre-post change scores on only one of the six sub-scales (State Anger) was correlated with non-violent recidivism. The fact that change scores on only one of these sub-scales was associated with non-violent recidivism makes intuitive sense as the primary purpose of these scales is to assess attributes and skills related to aggressive or violent behavior. Therefore, it

is not surprising that change scores on these scales would not be associated with criminal acts that are unrelated to the primary areas of assessment.

The association between change scores on three of the sub-scales and violent recidivism for the Anger Management completers provides further support for the effectiveness of this program. These findings highlight an important point. By successfully associating the intermediate changes in the treatment targets to reduced violent re-offending, we are able to be more confident in attributing these reductions in re-offending to completion of the Anger Management program.

Results of the present investigation provide preliminary support for the effectiveness of Anger Management programming, especially for high-risk cases. Operational implications include ensuring comprehensive pre-treatment screening assessments where high-risk cases are assigned to Anger Management treatment and low-risk cases are diverted into lower intensity programs.

The present study has raised some important points for practitioners and researchers alike. First and foremost, the present investigation has illustrated that Anger Management programming is indeed an effective intervention strategy, especially for high-risk offenders. Second, when designing or evaluating a correctional treatment program, individuals must ensure that the risk level of the population is taken into consideration. For example, practitioners can assign high-risk cases into intensive treatment while transferring the low-risk cases to other services. Finally, the high proportion of Aboriginal offenders in the treatment group highlights the necessity of evaluating the effectiveness of this program for this particular offender population.

Overall, the results of the present study are encouraging. Notably, however, confidence in the findings presented will be increased with replication of these results. Planned prospective research will examine the effectiveness of Anger Management programming in more detail, using both intermediate (e.g., institutional incidences) and long-term (i.e., recidivism) outcome measures for between-groups comparisons. Moreover, a comparison of Anger Management 'completers' to 'drop-outs' will provide some indices for appropriate pre-treatment screening.

REFERENCES

Andrews, D.A. & Bonta, J. (1995). *The Level of Service Inventory-Revised.* Toronto: Multi-Health Systems.

Andrews, D.A. & Bonta, J. (1998). *The Psychology of Criminal Conduct.* Second Edition. Cincinnati, OH: Anderson.

Andrews, D.A., Bonta, J., & Hoge, R.D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal Justice and Behavior, 17,* 19-52.

Andrews, D.A., Dowden, C., & Gendreau, P. (under review). Clinically relevant and psychologically informed approaches to reduced re-offending: A meta-analytic study of human service, risk, need, responsivity and other concerns in justice contexts. *Criminology.*

Andrews, D.A. & Kiessling, J.J. (1980). Program structure and effective correctional practices: A summary of the CaVIC research. In R.R. Ross & P. Gendreau (Eds.), *Effective correctional treatment* (pp. 439-463). Toronto: Butterworth.

Correctional Service of Canada (1995). Persistently violent (non-sexual offenders: A program proposal. Research Report R-42. Ottawa: Author.

Hughes, G. (1993). Anger Management program outcomes. *Forum on Corrections Research, 5,* 5-9.

Hunter, D. (1993). Anger Management in the prison: An evaluation. *Forum on Corrections Research, 5,* 3-9.

Johnson, H. & Boe, R. (1997). Violent crime trends in Canada since 1983. Forum on Corrections Research, 9, 2-7.

Marquis, H.A., Bourgon, G.A., Armstrong, B., & Pfaff (1996). Reducing recidivism through institutional treatment programs. *Forum on Corrections Research, 8,* 3-5.

Motiuk, L.L. (1997). Classification for correctional programming: The Offender Intake Assessment (OIA) process. *Forum on Corrections Research, 9,* 18-22.

Motiuk, L.L., & Belcourt, R. (1997). Profiling federal offenders with violent offences. *Forum on Corrections Research*, *9*, 8-13.

Nuffield, J. (1982). Parole Decision-making in Canada: Research toward decision guidelines. Ottawa: Communications Division.

Smiley, W.C., Mulloy, R. & Brown, C. (1997). Treatment and violent offenders: Reducing the risk to reoffend. *Forum on Corrections Research*, *9*, 44-47.

Serin, R.C. (1994). Treating violent offenders: A review of current practices. Research Report R-38. Ottawa: Correctional Service of Canada.

Serin, R.C. & Brown, S.L. (1997). Treatment programs for offenders with violent histories: A national survey. *Forum on Corrections Research*, *9*, 35-38.

APPENDIX A

Coding Manual for Official Criminal Convictions

FPS _____

Official Criminal History Record:

Enter the number of offenses (i.e. charges and convictions) for each individual crime. If there are none, enter 0. This section is to be coded exclusively from the official records contained in CPIC files, and includes only charges and convictions ***prior to*** *admission date.*

Nonviolent Offenses

1. __ __ Theft, break & enter, possession of housebreaking tools, possession of stolen property, theft of telecommunications, disguise with intent, forcible entry, unlawfully in a dwelling house.

2. __ __ Drug offenses (i.e., possession and trafficking).

3. __ __ Criminal negligence (includes serious driving offenses such as impaired or dangerous driving, failure to stop at the scene of an accident, hit- and run).

4. __ __ Fraud, forgery, false pretenses, impersonation, uttering, possession of stolen credit card.

5. __ __ Escape, unlawfully at large, prison breach.

6. __ __ Obstruction of justice, perjury, contempt of court, resist arrest, give contrary evidence.

7. __ __ Fail to appear in court, fail to comply with recognizance, fail to comply with probation order, breach of probation, breach of recognizance.

8. __ __ Miscellaneous offenses: vandalism, causing a disturbance, mischief, willful damage, trespassing, conspiracy to commit a non-violent offence, vagrancy, prostitution, minor driving offenses (e.g., driving while license suspended), public intoxication.

9. Date of first non-violent offence (yymmdd) ___/___/___.

Violent Offenses

10. __ __ Robbery, armed robbery, robbery with violence, extortion.

11. __ __ Arson, firesetting.

12. __ __ Uttering threats, participation in riot, intimidation.

13. __ __ Assault, assault causing bodily harm, wounding with intent, malicious wounding.

14. __ __ Possession of a weapon, possession of explosives, pointing a firearm.

15. __ __ Kidnapping, abduction, forcible confinement, forcible seizure.

16. __ __ Violent sex offenses (e.g., sexual assault)

17. __ __ Manslaughter.

18. __ __ Attempted murder, conspiracy to commit murder.

19. __ __ Second degree murder.

20. __ __ First degree murder.

21. Date of first violent offence (yymmdd) ___/___/___

Current (admitting) Offence(s):

Enter the number of offenses (i.e. charges and convictions) for each individual crime. If there are none, enter 0. This section is to be coded exclusively from the official records contained in CPIC files, and includes only charges and convictions in current term.

Nonviolent Offenses

1. __ __ Theft, break & enter, possession of housebreaking tools, possession of stolen property, theft of telecommunications, disguise with intent, forcible entry, unlawfully in a dwelling house.

2. __ __ Drug offenses (i.e., possession and trafficking).

3. __ __ Criminal negligence (includes serious driving offenses such as impaired or dangerous driving, failure to stop at the scene of an accident, hit- and run).

4. __ __ Fraud, forgery, false pretenses, impersonation, uttering, possession of stolen credit card.

5. __ __ Escape, unlawfully at large, prison breach.

6. __ __ Obstruction of justice, perjury, contempt of court, resist arrest, give contrary evidence.

7. __ __ Fail to appear in court, fail to comply with recognizance, fail to comply with probation order, breach of probation, breach of recognizance.

8. __ __ Miscellaneous offenses: vandalism, causing a disturbance, mischief, willful damage, trespassing, conspiracy to commit a non-violent offence, vagrancy, prostitution, minor driving offenses (e.g., driving while license suspended), public intoxication.

Violent Offenses

9. __ __ Robbery, armed robbery, robbery with violence, extortion.

10. __ __ Arson, firesetting.

11. __ __ Uttering threats, participation in riot, intimidation.

12. __ __ Assault, assault causing bodily harm, wounding with intent, malicious wounding.

13. __ __ Possession of a weapon, possession of explosives, pointing a firearm.

14. __ __ Kidnapping, abduction, forcible confinement, forcible seizure.

15. __ __ Violent sex offenses (e.g., sexual assault)

16. __ __ Manslaughter.

17. __ __ Attempted murder, conspiracy to commit murder.

18. __ __ Second degree murder.

19. __ __ First degree murder.

Official Recidivism:

Enter the number of offenses (i.e. charges and convictions) for each individual crime. If there are none, enter 0. This section is to be coded exclusively from the official records contained in CPIC files, and includes only charges and convictions ***after release*** *date.*

Nonviolent Offenses

1. __ __ Theft, break & enter, possession of housebreaking tools, possession of stolen property, theft of telecommunications, disguise with intent, forcible entry, unlawfully in a dwelling house.

2. __ __ Drug offenses (i.e., possession and trafficking).

3. __ __ Criminal negligence (includes serious driving offenses such as impaired or dangerous driving, failure to stop at the scene of an accident, hit- and run).

4. __ __ Fraud, forgery, false pretenses, impersonation, uttering, possession of stolen credit card.

5. __ __ Escape, unlawfully at large, prison breach.

6. __ __ Obstruction of justice, perjury, contempt of court, resist arrest, give contrary evidence.

7. __ __ Fail to appear in court, fail to comply with recognizance, fail to comply with probation order, breach of probation, breach of recognizance.

8. __ __ Miscellaneous offenses: vandalism, causing a disturbance, mischief, willful damage, trespassing, conspiracy to commit a non-violent offence, vagrancy, prostitution, minor driving offenses (e.g., driving while license suspended), public intoxication.

9. Date of first non-violent recidivism (yymmdd) ___/___/___.

Violent Offenses

10. __ __ Robbery, armed robbery, robbery with violence, extortion.

11. __ __ Arson, firesetting.

12. __ __ Uttering threats, participation in riot, intimidation.

13. __ __ Assault, assault causing bodily harm, wounding with intent, malicious wounding.

14. __ __ Possession of a weapon, possession of explosives, pointing a firearm.

15. __ __ Kidnapping, abduction, forcible confinement, forcible seizure.

16. __ __ Violent sex offenses (e.g., sexual assault)

17. __ __ Manslaughter.

18. __ __ Attempted murder, conspiracy to commit murder.

19. __ __ Second degree murder.

20. __ __ First degree murder.

21. Date of first violent recidivism (yymmdd) ___/___/___

22. Date of first revocation (yymmdd) ___/___/___

APPENDIX B

Listing of all Need Indicators as Assessed by the Offender Intake Assessment Process

i) Education / Employment Indicators

1) Has less than grade 8
2) Has less than grade 10
3) Has no high school diploma
4) Finds learning difficult
5) Has learning disabilities
6) Has physical problems which interfere with learning
7) Has memory problems
8) Has concentration problems
9) Has problems with reading
10) Has problems writing
11) Has problems with numeracy
12) Has difficulty comprehending instructions
13) Lacks a skill area/trade/profession
14) Dissatisfied with skill area/trade/profession
15) Has physical problems that interfere with work
16) Unemployed at time of arrest
17) Unemployed 90% or more
18) Unemployed 50% or more
19) Has an unstable job history
20) Often shows up late for work
21) Has poor attendance record
22) No employment history
23) Has difficulty meeting workload requirements
24) Lacks initiative
25) Has quit a job without another
26) Has been laid off from work
27) Has been fired from a job
28) Salary has been insufficient
29) Lacks employment benefits
30) Jobs lack security
31) Has difficulty with co-workers
32) Has difficulty with supervisors
33) Prior vocational assessment(s)
34) Has participated in employment programs
35) Completed an occupational development program

ii) Marital Family Indicators

1) Childhood lacked family ties
2) Mother absent during childhood
3) Maternal relations negative as a child
4) Father absent during childhood
5) Paternal relations negative as a child
6) Parents relationship dysfunctional during childhood
7) Spousal abuse during childhood
8) Sibling relations negative during childhood
9) Other relative(s) relations negative during childhood
10) Family members involved in crime
11) Currently single
12) Has been married/common law in the past
13) Dissatisfied with current relationship
14) Money problems affect relationship(s) past/present
15) Sexual problems affect relationship(s) past/present
16) Communication problems affects the relationship(s)
17) Has been a victim of spousal abuse
18) Has been a perpetrator of spousal abuse
19) Has no parenting responsibilities
20) Unable to handle parenting responsibilities
21) Unable to control the child's behaviour appropriately
22) Perceives self as unable to control the child's behaviour
23) Supervises child improperly
24) Does not participate in activities with the child
25) Lacks an understanding of child development
26) Family is unable to get along as a unit
27) Has been arrested for child abuse
28) Has been arrested for incest
29) Prior marital/family assessment(s)
30) Has participated in marital/family therapy
31) Has completed a marital/family intervention program

iii) Associates / Social Interaction Indicators

1) Socially Isolated
2) Associates with substance abusers
3) Many criminal acquaintances
4) Mostly criminal friends
5) Has been affiliated with a gang
6) Resides in a criminogenic area
7) Unattached to any community groups
8) Relations are described as predatory
9) Often victimized in social relations
10) Easily influenced by others
11) Has difficulty communicating with others

iv) Substance Abuse Indicators

1) Abuses alcohol
2) Began drinking at an early age
3) Drinks on a regular basis
4) Has a history of drinking binges
5) Has combined the use of alcohol and drugs
6) Drinks to excess during leisure time
7) Drinks to excess in social situations
8) Drinks to relieve stress
9) Drinking interferes with employment
10) Drinking interferes with marital / family relations
11) Drinking interferes with social relations
12) Drinking has resulted in law violations
13) Drinking interferes with health
14) Abuses drugs
15) Began using drugs at an early age
16) Used drugs on a regular basis
17) Has gone on drug-taking sprees
18) Has combined the use of different drugs
19) Uses drugs during leisure time
20) Uses drugs in social situations
21) Uses drugs to relieve stress
22) Drug use interferes with employment
23) Drug use interferes with marital / family relations
24) Drug use interferes with social relations
25) Drug use has resulted in law violations
26) Drug use interferes with health
27) Prior substance abuse assessments
28) Has participated in substance abuse treatment
29) Has completed substance abuse treatment

v) Community Functioning Indicators

1) Has unstable accommodation
2) Residence is poorly maintained
3) Has poor self-presentation
4) Has poor hygiene
5) Has physical problems
6) Had dental problems
7) Has dietary problems
8) Difficulty meeting bill payments
9) Has outstanding debts
10) Has no bank account
11) Has no credit
12) Has no collateral
13) Has problems writing
14) Unable to express self verbally
15) Has no hobbies
16) Does not participate in organized activities
17) Unaware of social services
18) Has used social assistance
19) Prior assessment for community functioning
20) Has participated in a community skills program
21) Has completed a community skills program

vi) Personal / Emotional Orientation Indicators

1) Feels especially self-important
2) Physical prowess problematic
3) Family ties are problematic
4) Ethnicity is problematic
5) Religion is problematic
6) Gang member
7) Unable to recognize problem areas
8) Has difficulties solving interpersonal problems
9) Unable to generate choices
10) Unaware of consequences
11) Goal setting is unrealistic
12) Has disregard for others
13) Socially unaware
14) Impulsive
15) Incapable of understanding the feelings of others
16) Narrow and rigid thinking
17) Aggressive
18) Assertion problem
19) Copes with stress poorly
20) Poor conflict resolution
21) Manages time poorly
22) Gambling is problematic
23) Has low frustration tolerance
24) Hostile
25) Worries unreasonably
26) Takes risks inappropriately
27) Thrill-seeking
28) Non-reflective
29) Not conscientious
30) Manipulative
31) Has difficulty performing sexually
32) Sexual identity problem
33) Inappropriate sexual preference(s)
34) Sexual attitudes are problematic
35) Low mental functioning
36) Diagnosed as disordered in the past
37) Diagnosed as disordered currently
38) Prior personal / emotional assessments
39) Prescribed medication in the past
40) Prescribed medication currently
41) Past hospitalization
42) Current hospitalization
43) Received outpatient services in the past
44) Received outpatient services prior to admission
45) Past program participation
46) Current program participation

vii) Attitude Indicators

1) Negative towards the law
2) Negative towards the police
3) Negative towards the courts
4) Negative towards corrections
5) Negative towards community supervision
6) Negative towards rehabilitation
7) Employment has no value
8) Marital / family relations have no value
9) Interpersonal relations have no value
10) Values substance abuse
11) Basic life skills have no value
12) Personal / emotional stability has no value
13) Elderly have no value
14) Women / men roles are unequal
15) Ethnically intolerant
16) Intolerant of other religions
17) Intolerant of disabled persons
18) Disrespectful of personal belongings
19) Disrespectful of public property
20) Disrespectful of commercial property
21) Supportive of domestic violence
22) Supportive of instrumental violence
23) Lacks direction
24) Non-conforming

Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

Research Branch
Direction de la recherche

Corporate Development
Développement organisationnel

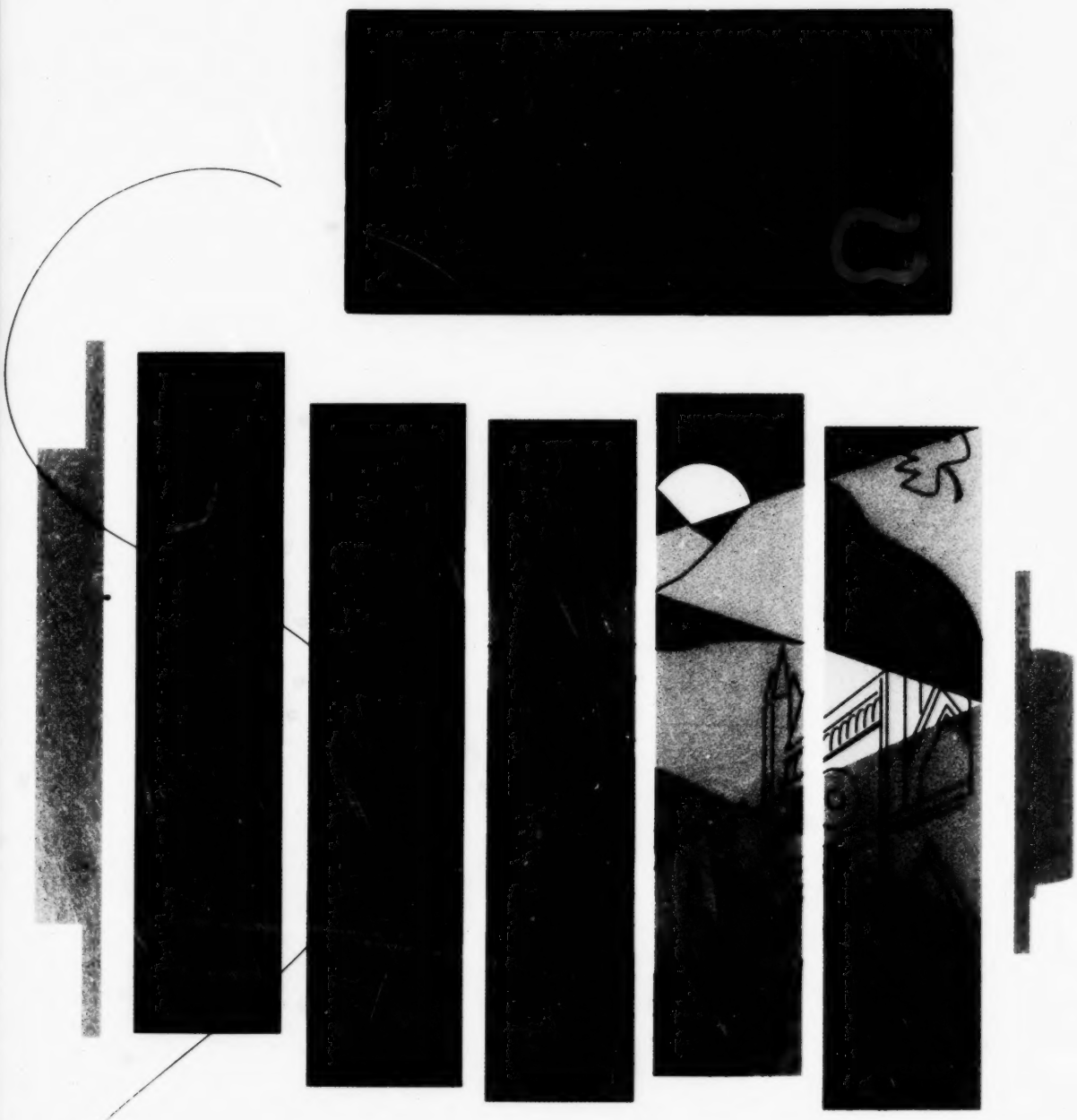

Canada

Rapport de recherche

Les programmes de maîtrise de la colère à l'intention des détenus sous responsabilité fédérale : Une intervention efficace

Ce rapport est également disponible en anglais. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

1999 N° R-82

LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE DE LA COLÈRE À L'INTENTION DES DÉTENUS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE : UNE INTERVENTION EFFICACE

par

Craig Dowden, Kelley Blanchette et Ralph Serin

Direction de la recherche

Service correctionnel du Canada

Avril, 1999

SOMMAIRE

On a laissé entendre que le crime de violence est une forme plus grave de criminalité que les autres activités criminelles en raison des préjudices subis par la victime et des coûts plus élevés que doit assumer la société. En dépit de ces préoccupations, très peu de programmes de traitement ont été élaborés à l'intention des délinquants violents. Toutefois, parmi les programmes offerts actuellement, la maîtrise de la colère semble être l'intervention de prédilection pour ces délinquants. Malheureusement, relativement peu d'études menées dans des conditions contrôlées ont été réalisées pour évaluer l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère dans le cas des délinquants violents.

La présente étude a consisté à comparer un échantillon de 110 délinquants sous responsabilité fédérale qui avaient terminé le programme de maîtrise de la colère en milieu carcéral à des délinquants d'un groupe de référence qui n'avaient pas suivi le programme, dont la majorité (86 p. 100) ont été appariés aux délinquants traités en fonction de l'âge, de l'Échelle d'information statistique sur la récidive (échelle d'ISR) et de l'infraction principale à l'origine de l'incarcération. Lorsqu'il était impossible de faire correspondre ces trois critères (14 p. 100 des cas), les délinquants ont été appariés en fonction de l'âge et du niveau de risque de l'échelle d'ISR. Pour comparer les groupes selon les critères des résultats après la mise en liberté (récidive non violente et violente), on a eu recours à des analyses de survie afin de faire correspondre la période à risque des groupes dans la collectivité.

Dans le premier ensemble de comparaisons, on a comparé les sujets « traités » aux sujets du groupe de « référence » en ce qui concerne la récidive non violente (définie comme toute condamnation à la suite d'une infraction non violente). Les deux groupes de détenus ont été répartis selon les cotes des groupes de l'échelle d'ISR en deux groupes : le groupe à risque élevé et le groupe à risque faible. Les résultats ont révélé que dans le cas des délinquants à risque faible (n=54), l'achèvement du programme de maîtrise de la colère ne

réduisait pas beaucoup les niveaux de récidive non violente. Cependant, pour les délinquants à risque élevé (n=56), la diminution de la récidive non violente était appréciable, soit une réduction de 69 p. 100 de la récidive non violente (c.-à-d. un taux de récidive de 39,3 p. 100 pour le groupe de référence contre 12,5 p. 100 pour le groupe ayant suivi le programme de maîtrise de la colère).

Même si les analyses de la récidive non violente ont produit des résultats encourageants, l'objectif principal des programmes de maîtrise de la colère est de réduire la récidive violente. Par conséquent, les groupes ont également été comparés du point de vue de la récidive violente. Comme on s'y attendait, l'achèvement du programme de maîtrise de la colère n'a pas permis de diminuer beaucoup la récidive violente chez les délinquants à faible risque (taux de base de 7,4 p. 100). Cependant, dans le cas du groupe à risque élevé, l'achèvement du programme de maîtrise de la colère a permis de réduire considérablement la récidive violente. Il en a résulté une baisse de 86 p. 100 de la récidive violente (taux de récidive violente de 25 p. 100 pour le groupe de référence contre 3,6 p. 100 dans le cas du groupe qui a suivi le programme de maîtrise de la colère).

Un autre résultat intéressant a été observé : il y avait une forte corrélation entre les variations des scores obtenus sur certaines sous-échelles d'évaluation entre les prétests et les post-tests, d'une part, et les réductions de la récidive non violente et de la récidive violente, d'autre part. Dans le cas de la récidive non violente, une baisse sur l'« échelle de colère portant sur l'état émotif (State-Trait Scale) » était associée à une diminution importante de la récidive. Fait peu surprenant, lorsque la mesure du résultat utilisée était la récidive violente, des associations statistiquement plus significatives étaient observées. Les analyses ont révélé que les variations des scores sur trois des six sous-échelles étaient associées à la récidive violente. Plus précisément, le meilleur aperçu des problèmes de colère, l'accroissement de la connaissance des habiletés en maîtrise de la colère et l'accroissement de la compétence en matière de maîtrise de la colère étaient associés à des réductions importantes de la récidive violente.

Encore une fois, ces résultats laissent supposer qu'une variation positive du traitement est associée à un résultat plus positif après la mise en liberté.

En guise de conclusion, la présente étude fait ressortir plusieurs points importants. Premièrement, les résultats montrent que les programmes de maîtrise de la colère en milieu carcéral sont prometteurs pour ce qui est de réduire la récidive. Deuxièmement, les résultats confirment le principe de la classification selon le risque. D'après ce principe, les niveaux les plus intensifs de service devraient être réservés aux cas à risque élevé tandis que les cas à faible risque devraient faire l'objet d'une intervention et d'une surveillance minimales. Les résultats de la présente étude appuient fortement la prestation de ressources de traitement aux délinquants à risque élevé plutôt qu'aux délinquants à faible risque. Par ailleurs ces conclusions mettent en évidence l'importance relative de l'évaluation avant le traitement et de la désignation adéquate des délinquants à risque élevé et à faible risque selon les divers niveaux de services de traitement.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE ii

TABLE DES MATIÈRES v

TABLEAU vi

FIGURES vi

L'EFFICACITÉ D'UN PROGRAMME DE MAÎTRISE DE LA COLÈRE EN ÉTABLISSEMENT POUR LES DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE 7

Recherche antérieure 8
Justification 11
Description du programme 11

MÉTHODE 13

Appariement des sujets « traités » et des délinquants du « groupe de référence » 14
Procédure 15

RÉSULTATS 18

Renseignements démographiques 18
Évaluation du risque criminel 18
Détermination et analyse des besoins 19
Résultat après la mise en liberté 21
Récidive non violente 21
Récidive violente 23

DISCUSSION 27

BIBLIOGRAPHIE 30

ANNEXE A 32

ANNEXE B 37

TABLEAU

Tableau 1: Cotes globales des besoins du groupe des participants au programme de maîtrise de la colère et des sujets du groupe de référence 20

FIGURES

Figure 1 : Comparaison des taux de survie de la récidive non violente pour les échantillons de participants à risque élevé au programme de maîtrise de la colère et de sujets du groupe de référence 23

Figure 2 : Comparaison des taux de survie de la récidive violente pour les échantillons à risque élevé de participants au programme de maîtrise de la colère et de sujets appariés du groupe de référence 24

L'EFFICACITÉ D'UN PROGRAMME DE MAÎTRISE DE LA COLÈRE EN ÉTABLISSEMENT POUR LES DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

Au Canada, les crimes de violence constituent une proportion relativement faible des infractions déclarées à la police chaque année. Selon un examen récent des tendances en matière de crimes de violence au Canada, sur les 2,7 millions d'actes criminels commis en 1995, 10 p. 100 étaient des crimes avec violence. Fait plus important encore, les voies de fait mineures (niveau 1) représentaient la majorité (60 p. 100) des crimes de violence. Cette étude faisait cependant ressortir une constatation tout aussi importante : les Canadiens se préoccupent plus des crimes de violence que de toute autre forme d'activité criminelle (Johnson et Boe, 1997).

Par conséquent, le crime de violence est une forme plus grave de criminalité que les autres activités criminelles en raison des préjudices subis par la victime et des coûts plus élevés que doit assumer la société (Smiley, Mulloy et Brown, 1997). Fait surprenant, en dépit de ces préoccupations, relativement peu de programmes de traitement semblent viser précisément les délinquants violents (Smiley, Mulloy et Brown, 1997). Une étude sur les délinquants violents sous responsabilité fédérale au Canada (Motiuk et Belcourt, 1997) met en évidence l'importance d'offrir des ressources adéquates en matière de traitement correctionnel à cette population. Motiuk et Belcourt (1997) ont signalé que les délinquants sous responsabilité fédérale ayant déjà commis des crimes de violence risquaient beaucoup plus d'être réincarcérés dans un établissement fédéral (après avoir commis une nouvelle infraction ou après avoir violé les conditions de leur libération conditionnelle) que les délinquants non violents. Autre constatation importante, le taux de réincarcération des délinquants violents ayant commis un nouveau crime de violence était beaucoup plus élevé que celui de leurs homologues non violents.

Au cours des dernières années, les délinquants violents ont fait l'objet de plus de travaux de recherche. Par exemple, un numéro complet de *Forum* -

Recherche sur l'actualité correctionnelle (1997) a été consacré à l'évaluation et au traitement des délinquants violents. En outre, plusieurs rapports internes du Service correctionnel du Canada ont porté sur l'élaboration de stratégies de traitement spécialisé pour les délinquants violents (Service correctionnel du Canada, 1995; Serin, 1994).

Bien que très peu de programmes de traitement aient été conçus spécialement pour les délinquants violents, la maîtrise de la colère semble être le programme de traitement de prédilection pour cette population (Serin, 1994). Par exemple, une étude récente des genres de programmes de traitement fédéraux offerts aux délinquants violents a révélé que les programmes de maîtrise de la colère constituaient la stratégie d'intervention à laquelle on avait recours le plus souvent dans les établissements canadiens (Serin et Brown, 1997). Plus précisément, des programmes de maîtrise de la colère étaient offerts par 31 p. 100 des établissements qui ont répondu. La fréquence des programmes de maîtrise de la colère était près du double de la stratégie d'intervention qui arrivait au deuxième rang (programme Vivre sans violence).

Même si la maîtrise de la colère semble être l'une des formes les plus courantes d'intervention offerte aux populations carcérales, il y a eu très peu de recherches sur les résultats des traitements permettant d'évaluer officiellement son incidence sur la récidive (Hughes, 1993; Hunter, 1993; Serin, 1994). Cela est surprenant étant donné l'accent mis actuellement sur « ce qui fonctionne » et le fait qu'on préconise des stratégies d'intervention fondées sur des données empiriques. Il se peut que l'attrait considérable que suscite intuitivement cette forme de programme explique sa popularité. Par exemple, Hughes (1993) a soutenu que les programmes de maîtrise de la colère sont en grande partie adoptés en raison de la croyance selon laquelle les sentiments de colère, d'hostilité et d'agression sont responsables du comportement antisocial et criminel et constituent des précurseurs très importants des actes de violence.

Recherche antérieure

Hughes (1993) a réalisé l'une des premières études menées dans des conditions contrôlées sur l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère à

l'intention des délinquants. L'auteur a examiné l'efficacité d'un programme de maîtrise de la colère en milieu carcéral en comparant les données sur la récidive d'un échantillon de délinquants (n=52) ayant terminé le traitement à un groupe de référence non apparié d'une liste d'attente (n =27). Même si les taux de récidive violente et non violente étaient inférieurs chez le groupe de délinquants traités, ces écarts n'étaient pas statistiquement significatifs. Cependant, Hughes (1993) a noté que la réduction de la récidive violente chez le groupe de délinquants traités était presque significative.

Plus récemment, Marquis, Bourgon, Armstrong et Pfaff (1996) ont procédé à une autre évaluation de deux échantillons distincts de délinquants qui avaient participé à un programme de maîtrise de la colère en établissement. Les résultats de cette étude fournissent une preuve plus prometteuse du potentiel thérapeutique des programmes de maîtrise de la colère.

Marquis et coll. (1996) ont comparé le groupe de délinquants traités et le groupe de référence du premier échantillon en fonction de plusieurs variables pouvant prêter à confusion comme l'âge, la cote de l'Inventaire du niveau de service révisé (Andrews et Bonta, 1995) et la durée de la peine et n'ont pas constaté d'écarts importants. Pour le deuxième échantillon de délinquants, seules les cotes de l'INSR ont été comparées, mais là encore, il n'y avait pas d'écarts importants entre les groupes. Il convient de noter que l'INSR est une évaluation du risque et des besoins qui sert à classer les délinquants d'après le risque qu'ils récidivent et à affecter les ressources en matière de traitement correctionnel. Selon le degré élevé de ressemblance entre les groupes, les auteurs ont remarqué qu'il pourrait être raisonnable d'attribuer les écarts constatés dans les taux de récidive au traitement plutôt qu'à d'autres variables parasites.

Les délinquants du premier échantillon évalué par Marquis et coll. (1996) avaient terminé un programme de prévention des rechutes seul ou assorti d'un programme de maîtrise de la colère entre 1991 et 1992. Ils ont comparé le taux de récidive de ces délinquants traités à celui d'un groupe de référence formé de délinquants d'une liste d'attente qui n'avaient pas été acceptés au programme de traitement. Les résultats ont révélé que les délinquants violents qui avaient

terminé le programme de maîtrise de la colère assorti d'un programme de prévention des rechutes affichaient un taux beaucoup plus bas (34 p. 100) que les délinquants violents du groupe de référence figurant sur la liste d'attente (59 p. 100). Les résultats étaient également semblables dans le cas des délinquants non violents. Fait intéressant, les délinquants violents qui avaient bénéficié du programme de maîtrise de la colère assorti d'un programme de prévention des rechutes ont également enregistré un taux de récidive plus faible qu'un échantillon de délinquants violents qui n'avaient suivi que le programme de prévention des rechutes. Comme des analyses statistiques de cet écart entre les groupes n'ont pas été effectuées, il est impossible de tirer des conclusions définitives.

Les délinquants du deuxième échantillon avaient terminé un programme de maîtrise de la colère seul ou assorti de programmes de prévention de la toxicomanie. Bien entendu, le programme de maîtrise de la colère (33 p. 100) et les programmes combinés de maîtrise de la colère et de prévention de la toxicomanie (36 p. 100) ont permis d'obtenir des taux de récidive beaucoup plus faibles que celui du groupe de référence (60 p. 100). Les deux échantillons de délinquants prouvent l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère.

Bien que l'évaluation de ces programmes ait confirmé de façon préliminaire la thèse de l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère, il est difficile, en raison du nombre restreint d'études, de déterminer de manière définitive s'il est possible de généraliser à partir de ces conclusions. Une méta-analyse récente effectuée par Andrews, Dowden et Gendreau (à l'étude) pourrait donner une idée plus générale du potentiel thérapeutique de cette forme de traitement. Dans leur examen, les auteurs ont étudié les genres de besoins criminogènes et non criminogènes visés dans le cadre du programme de traitement. L'une des sous-catégories de besoin criminogène était les « sentiments antisociaux ». Les programmes qui visaient la « colère » ou les « sentiments de frustration » figuraient dans cette catégorie. Les résultats ont révélé que les programmes qui portaient sur les « sentiments antisociaux » permettaient des réductions importantes de la récidive (r moyen = ,32, k=62). Même si tous les effets figurant dans cette catégorie de besoin criminogène ne

portaient pas sur l'accroissement des capacités en matière de maîtrise de la colère, les résultats donnent à penser que le fait d'aborder les sentiments antisociaux (c.-à-d. la colère) constitue un traitement adéquat pour les délinquants. Ces résultats ont des conséquences importantes sur la présente étude.

Justification

La présente étude a pour objet de procéder à une évaluation préliminaire de l'efficacité d'un programme de maîtrise de la colère offert à des délinquants adultes sous responsabilité fédérale en milieu carcéral. Nous espérons que cette évaluation accroîtra les connaissances concernant les programmes de maîtrise de la colère et permettra de tirer des conclusions plus définitives au sujet de son potentiel thérapeutique.

Description du programme

Le programme de « maîtrise de la colère et des autres émotions » du Service correctionnel du Canada est une intervention cognitivo-comportementale qui met l'accent sur l'acquisition de compétences et la participation du personnel. L'objectif principal du programme consiste à réduire l'agressivité du délinquant en lui permettant d'acquérir des compétences en matière de maîtrise de ses émotions. Par conséquent, les délinquants choisis pour participer au programme affichent des niveaux élevés d'hostilité ou d'agression, comme en témoigne leur comportement violent antérieur ou actuel.

Bien que le programme mette surtout l'accent sur la maîtrise de la colère, d'autres émotions négatives intenses comme l'anxiété, la jalousie et la frustration sont également visées. La thérapie rationnelle émotive d'Ellis et l'entraînement à l'auto-apprentissage de Meichenbaum sont deux des méthodes cognitivo-comportementales qui ont été incorporées dans le programme, qui comprend 25 séances de deux heures offertes en groupe. Les séances ont eu lieu de deux à cinq fois par semaine, et la taille du groupe varie de 4 à 10 participants. On enseigne aux participants diverses compétences comprenant le perfectionnement des habiletés en autogestion et en maîtrise de soi, la

résolution efficace des problèmes, la communication efficace, la détermination des situations à risque élevé (dans le contexte d'un modèle de prévention des rechutes) ainsi que l'examen et la correction des erreurs de jugement à la base des agressions fondées sur les émotions au moyen de l'apprentissage des compétences prosociales.

Au moment de la sélection du personnel du programme, on se fonde sur les caractéristiques du personnel correctionnel efficace décrites par Andrews et Kiessling (1980). Plus précisément, le personnel doit être enthousiaste, prosocial, empathique et ferme, mais juste. Les animateurs doivent également intervenir auprès des participants d'une manière active, directive et empreinte de collaboration. En outre, ils sont choisis en fonction de leurs habiletés en communications interpersonnelles et de l'absence de lacunes cognitives. Lorsque les animateurs interagissent avec les clients, ils privilégient le renforcement positif plutôt que la critique. Chaque membre du personnel a reçu une formation et détient un certificat concernant le modèle de formation et la surveillance régulière, et des vérifications prévues des lieux servent également à maintenir l'intégrité du programme.

Même si les méthodes concrètes utilisées par le personnel sont assez variées, l'approche sous-jacente utilisée pour l'enseignement des compétences de base est essentiellement la même. La première étape du processus est une discussion dirigée par l'animateur concernant la compétence à acquérir. Après ce survol, l'animateur trace le modèle de la compétence à l'intention des délinquants, qui pratiquent par la suite cette compétence dans le cadre de séances de jeux de rôles. L'animateur présente ensuite une rétroaction constructive sur le rendement de chaque membre du groupe et passe en revue le contenu de la séance. Au cours de la dernière étape du processus de perfectionnement des compétences, l'animateur donne aux délinquants des exercices à effectuer pour qu'ils pratiquent la compétence à l'extérieur du groupe.

MÉTHODE

La présente étude a consisté à comparer des délinquants sous responsabilité fédérale qui avaient terminé un programme de maîtrise de la colère à un groupe de référence formé de délinquants non traités. Plus précisément, ces groupes ont été comparés en fonction de divers critères comme les variables relatives au risque et aux besoins et le résultat après la mise en liberté. Les données utilisées pour l'étude provenaient du Système de gestion des détenus (SGD), une base de données automatisée, et des dossiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Le SGD est une base de données automatisée sur chacun des délinquants sous responsabilité fédérale incarcérés actuellement (ou antérieurement) au Canada. La plupart des renseignements nécessaires pour la présente étude provenaient de cette base de données. Les deux genres de renseignements extraits du SGD comprenaient le plan correctionnel ainsi que le rapport récapitulatif sur l'évolution du cas et d'autres renseignements concernant l'achèvement réussi ou non des programmes par chaque délinquant. Ces données ont servi à déterminer si les candidats éventuels du groupe de référence avaient participé à un programme de maîtrise de la colère au cours de leur incarcération actuelle ou antérieure. Si un membre (éventuel) du groupe de référence avait participé à un programme de maîtrise de la colère à un moment donné, il était exclu des analyses pour éviter de contaminer les résultats.

Les dossiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) ont servi à déterminer les antécédents judiciaires officiels de chaque délinquant de l'échantillon. Un guide de codage exhaustif (annexe A) a été élaboré pour mesurer toutes les infractions à l'origine de l'incarcération actuelle dans un établissement fédéral (c.-à-d. après 1994) pour chaque sujet traité. Les renseignements fournis sur les condamnations par les dossiers du CIPC ont été répartis en trois catégories différentes. Les antécédents comprenaient toutes les infractions commises par le délinquant. La catégorie des infractions à l'origine de

la peine actuelle comprenait toutes les infractions pour lesquelles le délinquant purgeait une peine actuellement et la période d'incarcération. La colonne sur la récidive officielle indiquait toute réincarcération d'un délinquant mis en liberté après avoir purgé sa peine « actuelle ».

Appariement des sujets « traités » et des délinquants du « groupe de référence »

L'échantillon initial provenait du SGD du 15 juillet 1998 et comprenait 691 détenus sous responsabilité fédérale qui avaient terminé avec succès un programme de maîtrise de la colère au cours de leur période d'incarcération la plus récente. Ces délinquants ont ensuite été appariés, rétrospectivement, à un échantillon de délinquants sous responsabilité fédérale qui n'avaient pas participé à un programme de maîtrise de la colère.

Les sujets ont été appariés en fonction de l'infraction à l'origine de leur incarcération, de leur âge et de leur classement sur l'Échelle d'information statistique sur la récidive (Échelle d'ISR; Nuffield, 1982). Il convient de noter que si un sujet traité avait commis de multiples infractions à l'origine de son incarcération, la plus grave a été choisie aux fins de l'appariement. Par exemple, les crimes de violence comme les agressions sexuelles et les vols à main armée étaient considérés comme plus graves que les crimes non violents comme les introductions par effraction ou la fraude.

Pour certains participants, il était impossible de faire concorder les trois variables. Par conséquent, afin que l'analyse finale englobe le nombre maximal de sujets, un petit nombre de participants n'ont été appariés que pour deux des trois variables. Plus précisément, si un sujet ne pouvait pas être apparié en fonction de tous les critères, il était apparié à un autre délinquant du même âge et du même classement sur l'échelle d'ISR. Cependant il faut souligner que la majorité des délinquants ont été appariés en fonction des trois critères.

Comme il fallait s'y attendre, de nombreux sujets ont été rejetés par suite de la procédure d'appariement. Le nombre de sujets traités de l'échantillon initial (691) est tombé à 445 après l'exclusion des délinquants au sujet desquels il

manquait des données (évaluation de l'échelle d'ISR ou date de naissance). Ces 445 hommes ont ensuite été appariés à un échantillon aléatoire de détenus sous responsabilité fédérale d'après les critères de sélection susmentionnés. Il convient de noter que 86 p. 100 des délinquants de l'échantillon ont été appariés en fonction des trois critères de sélection.

Une fois terminé le processus d'appariement, d'autres sujets ont été éliminés à cause de données manquantes. Un examen plus approfondi des paires finales de délinquants appariés a révélé que trois sujets du groupe de référence n'avaient pas de numéro du système d'empreintes digitales (SED). Ces individus ainsi que les délinquants qui étaient appariés avec eux ont été exclus, car il serait difficile d'obtenir des données sur la récidive sans un numéro SED en dossier. Finalement, les sujets du groupe de délinquants traités pour lesquels il n'y avait pas de date d'évaluation dans leurs dossiers ont également été exclus. Ces corrections ont porté la taille de l'échantillon à 348 paires de délinquants appariés.

Même si 348 délinquants ont été appariés par paire, seulement 190 avaient été mis en liberté au moment de la date d'extraction (15 juillet 1998). En outre, 60 des délinquants appariés par paire devaient être exclus pour d'autres raisons comme la mort ou l'expulsion d'un ou des deux membres de la paire. Enfin, sur les 130 paires de délinquants appariés en vue de l'analyse finale, des renseignements complets sur la récidive n'étaient disponibles que pour 110 paires de délinquants appariés.

Procédure

L'échantillon final a été évalué en fonction de plusieurs critères. Premièrement, les deux groupes de délinquants ont été comparés en fonction des données de l'évaluation initiale des délinquants (EID) (Motiuk, 1997). Les données figurant dans l'EID comprennent les besoins criminogènes de chaque délinquant ainsi que des renseignements sur ses antécédents criminels. Par conséquent, des analyses ont été effectuées pour déterminer si des sujets choisis pour des programmes de maîtrise de la colère différaient d'une manière

ou d'une autre des sujets appariés qui n'avaient pas participé à un programme de maîtrise de la colère.

Les sujets traités et les sujets du groupe de référence ont également été comparés en fonction des données sur la récidive. Deux définitions différentes de la récidive ont été utilisées pour la présente étude : la récidive violente et la récidive non violente. De plus, le niveau de risque des délinquants traités a été déterminé d'après les évaluations de l'échelle d'ISR pour chaque sujet. Selon l'échelle d'ISR, les délinquants sont classés en 5 groupes d'après le risque de récidive. Ces cinq catégories sont « très faible » (risque le plus faible), « faible », « moyen », « élevé » et « très élevé » (risque le plus élevé). Pour la présente étude, nous avons séparé ces groupes en groupe à faible risque et groupe à risque élevé. Le groupe à faible risque (n=108) se composait des catégories « très faible », « faible » et « moyen ». Le groupe à risque élevé (n=112) se composait des catégories à risque élevé et à risque très élevé selon la définition de l'échelle d'ISR.

Cette différenciation au sein de l'échantillon a permis aux chercheurs de déterminer si le principe de la classification des cas selon le risque (Andrews et Bonta, 1998; Andrews, Bonta et Hoge, 1990) était fondé sur des données empiriques dans la présente étude. D'après le principe de la classification selon le risque, il faudrait allouer plus de ressources aux délinquants qui constituent le risque le plus élevé et les soumettre à un traitement correctionnel plus intensif alors qu'il faudrait accorder des niveaux de surveillance et de services moindres aux délinquants à faible risque. Conformément au principe de la classification selon le risque, il faut cibler les délinquants à risque élevé pour que le traitement correctionnel soit le plus efficace possible. Par conséquent, nous avons posé comme hypothèse que le taux de récidive des délinquants à risque élevé qui terminent le programme de maîtrise de la colère serait beaucoup plus faible que celui des délinquants à faible risque. Enfin, les groupes ont été comparés en fonction de la « période écoulée avant la récidive » pour déterminer si l'achèvement du programme de maîtrise de la colère était associé à un allongement de la période passée dans la société avant la récidive.

Comme les données de l'évaluation initiale ont joué un rôle important dans les analyses comparatives, nous présentons ci-dessous une brève description des renseignements obtenus au moyen du processus d'évaluation initiale. Le Service correctionnel du Canada a recours à l'évaluation initiale depuis 1994. Il s'agit de l'évaluation initiale standard utilisée par tous les établissements fédéraux au Canada. Dans le cadre de cette évaluation, on examine divers facteurs relatifs aux délinquants; elle sert de base fondamentale à la détermination de leur plan correctionnel individuel. L'évaluation initiale comprend deux composantes : l'évaluation du risque criminel et la détermination et l'analyse des besoins. Ces deux sections fournissent des renseignements importants pour l'évaluation des délinquants. Ces deux composantes feront l'objet d'un examen plus détaillé dans les sections qui suivent.

RÉSULTATS

Renseignements démographiques

Pour vérifier l'intégrité de la méthode d'appariement, nous avons effectué des analyses afin de comparer les plages d'âge des deux groupes. Comme nous nous y attendions, les résultats ont révélé qu'il n'y avait pas d'écart statistiquement significatif entre l'âge moyen du groupe de délinquants qui ont suivi le programme de maîtrise de la colère (M=35,6 ans) et celui des sujets du groupe de référence (M=35,4 ans).

Les analyses effectuées concernant la composition raciale des deux groupes ont fait ressortir un écart important. Fait intéressant, les participants au programme de maîtrise de la colère étaient plus susceptibles d'être autochtones que les membres du groupe de référence. Plus précisément, 27 p. 100 des membres du groupe des délinquants qui ont suivi le programme de maîtrise de la colère étaient autochtones contre 6 p. 100 des membres du groupe de référence.

Évaluation du risque criminel

La composante relative à l'évaluation du risque criminel de la base de données de l'EID a fourni des renseignements détaillés sur les antécédents criminels de chaque délinquant. En particulier, des données sur les actes criminels antérieurs et actuels ont été extraites de cette base de données pour permettre d'établir des comparaisons entre les groupes. En outre, le niveau de risque général (faible, moyen ou élevé) attribué à chaque délinquant a été analysé pour permettre de déterminer les écarts éventuels entre les groupes.

Dans l'ensemble, des évaluations du risque étaient disponibles pour 92 des participants au programme maîtrise de la colère et 64 des sujets du groupe de référence. Le profil des deux groupes après leur répartition selon les catégories de niveau de risque était semblable. Plus précisément, 9 p. 100 du groupe des participants au programme de maîtrise de la colère et 17 p. 100 des membres du groupe de référence étaient classés comme étant à faible risque.

Par ailleurs, 41 p. 100 des participants au programme de maîtrise de la colère et 36 p. 100 des sujets du groupe de référence présentaient un risque moyen tandis qu'environ 50 p. 100 des délinquants de chaque groupe étaient classés comme étant à risque élevé. Bien entendu, les analyses du khi-carré n'ont pas révélé d'écart important entre les deux groupes en ce qui concerne le niveau de risque, ce qui confirme l'efficacité de la méthode d'appariement au moyen de l'échelle d'ISR.

Des analyses ont également été effectuées en fonction de certains critères relatifs au risque résultant des antécédents criminels. Les écarts entre les groupes concernant les condamnations antérieures devant un tribunal pour adolescents ou adultes ont été examinés. Selon les résultats, il n'y avait aucun écart important entre les participants au programme de maîtrise de la colère et les membres appariés du groupe de référence, quelles que soient les variables utilisées concernant les condamnations par un tribunal pour adolescents ou pour adultes.

Détermination et analyse des besoins

Nous avons également comparé les participants au programme de maîtrise de la colère et les sujets du groupe de référence pour déterminer s'il y avait des écarts entre les deux groupes sur le plan des besoins criminogènes. Les renseignements utilisés pour ces comparaisons provenaient de la composante « détermination et analyse des besoins » (DAB) du processus d'évaluation initiale. La DAB permet d'enregistrer un grand nombre de besoins criminogènes. Ces besoins sont regroupés en sept domaines, dont chacun comprend de multiples indicateurs : les indicateurs liés aux fréquentations ou aux interactions sociales (11 indicateurs), les indicateurs liés à l'attitude générale (24 indicateurs), les indicateurs liés à la vie sociale (21 indicateurs), les indicateurs liés à l'emploi (35 indicateurs), les indicateurs liés aux relations conjugales ou familiales (31 indicateurs), les indicateurs liés à la vie personnelle ou affective (46 indicateurs) et les indicateurs liés à la toxicomanie (29 indicateurs). Une liste complète de ces indicateurs figure à l'annexe B.

La DAB permet de classer les délinquants sur une échelle de quatre points, dont les scores vont de « succès en vue de la réinsertion sociale »[1] à « besoin manifeste d'amélioration ». Les cotes pour chacune de ces variables sont fournies par les agents de gestion des cas après un examen attentif de plusieurs sources d'information comme les indicateurs de la DAB, les évaluations psychologiques, les rapports du personnel et d'autres sources de renseignements pertinents. Les données de la DAB étaient disponibles pour 92 participants au programme de maîtrise de la colère et 64 délinquants du groupe de référence.

Les scores pour chacun de ces domaines ont été dichotomisés pour en faciliter l'interprétation. Plus précisément, les cotes « succès en vue de la réinsertion sociale » et « aucun besoin d'amélioration » n'ont pas été prises en considération pour représenter un problème tandis que les cotes « besoin modéré d'amélioration » et « besoin manifeste d'amélioration » ont été considérées comme un problème pour le délinquant. Les pourcentages des participants au programme de maîtrise de la colère et des sujets du groupe de référence qui avaient un problème susceptible d'être défini dans l'un des sept domaines sont présentés ci-dessous.

Tableau 1: Cotes globales des besoins du groupe des participants au programme de maîtrise de la colère et des sujets du groupe de référence

Genre de besoin	Maîtrise de la colère (N=92)	Groupe de référence (N=64)
Fréquentations	**76,1 p. 100**	**81,2 p. 100**
Attitude	**62,0 p. 100**	**54,7 p. 100**
Vie sociale	**54,4 p. 100**	**70,3 p. 100**
Emploi	**77,2 p. 100**	**81,2 p. 100**
Relations conjugales/matrimoniales	**70,6 p. 100**	**64,1 p. 100**
Vie personnelle ou affective	**94,6 p. 100**	**93,8 p. 100**
Toxicomanie	**85,9 p. 100**	**81,2 p. 100**

Nota : Test de signification du khi-carré; * p<,05

[1] Cette cote ne s'applique pas à la toxicomanie, ni à l'orientation personnelle/affective.

Le tableau 1 indique clairement que les deux groupes éprouvent des difficultés dans plusieurs des domaines évalués au moment de l'évaluation initiale. De plus, il n'y a un écart important entre les deux groupes que pour un seul des sept domaines. Plus précisément, les sujets du groupe de référence avaient plus de problèmes dans le domaine de la vie sociale que les participants au programme de maîtrise de la colère. Ces résultats donnent à penser que les deux groupes de délinquants sont comparables sur le plan des besoins criminogènes. Cette ressemblance entre les deux groupes permet d'interpréter avec plus de confiance les données des résultats, car elle révèle une égalité entre les groupes dès le début (c.-à-d. avant le traitement).

Résultat après la mise en liberté

Même si la comparaison des deux groupes a permis d'effectuer un examen intéressant des groupes, la présente étude visait surtout à examiner l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère sur le plan de la réduction de la récidive. Par conséquent, les deux groupes de délinquants ont été suivis pendant diverses périodes dans la collectivité, et les renseignements sur la récidive ont été obtenus au moyen des dossiers officiels du CIPC. Des analyses séparées ont été réalisées pour les populations à faible risque et à risque élevé de récidive non violente et violente respectivement.

Récidive non violente

Pour la présente étude, la récidive non violente a été définie comme toute condamnation à la suite d'une nouvelle infraction non violente. Comme il était impossible de répartir aléatoirement les participants au programme de maîtrise de la colère et les sujets du groupe de référence, les délinquants ont été comparés en fonction de la période moyenne à risque dans la collectivité pour qu'il n'y ait aucun écart important qui biaise les résultats. La période minimale à risque pour les participants au programme était de sept jours, et la période maximale de 1 063 jours. Dans le cas du groupe de référence, d'autre part, la période minimale à risque était de 36 jours, et la période maximale, de 4 323

jours. Fait non surprenant, un test t a révélé que la période moyenne à risque (en jours) du groupe de référence (M=1 193 jours) était beaucoup plus longue que celle des participants au programme de maîtrise de la colère (M=513 jours) (t_{123}=7,08, p<,001). En raison de ce résultat, il ne convenait pas de comparer les groupes en fonction de la mesure de la période écoulée avant la récidive. Par conséquent, pour tenir compte de la période à risque, une analyse de survie a été utilisée. L'analyse de survie a révélé si un groupe récidivait plus rapidement que l'autre tout en corrigeant les écarts dans la période à risque. Des analyses de survie ont été effectuées pour les groupes appariés à risque faible et à risque élevé

L'analyse préliminaire des données a révélé qu'au cours d'une période de suivi de trois ans, près de 30 p. 100 des sujets du groupe de référence avaient récidivé contre seulement 10 p. 100 des participants au programme de traitement. Lorsque l'échantillon était réparti entre les cas à faible risque et les cas à risque élevé, les renseignements sur la récidive non violente étaient intéressants. Pour les cas à faible risque (selon l'évaluation de l'échelle d'ISR), les résultats révélaient que même si le taux de récidive des participants au programme de maîtrise de la colère était inférieur à celui des sujets du groupe de référence, cet écart n'était pas significatif [χ^2 =1,03, p< ,05]. Cependant, lorsque les analyses portaient sur les cas à risque élevé, l'achèvement du programme de maîtrise de la colère était associé à des réductions importantes de la récidive non violente comparativement aux sujets appariés du groupe de référence à risque élevé [χ^2 =4,06, p< ,05]. Ces conclusions donnent à penser que le programme de maîtrise de la colère est plus efficace dans le cas des individus dont l'évaluation révèle un risque élevé. Les courbes de survie pour les participants au traitement et les sujets du groupe de référence sont présentées à la figure 1.

Figure 1: Comparaison des taux de survie de la récidive non violente pour les échantillons de participants à risque élevé au programme de maîtrise de la colère et de sujets appariés du groupe de référence

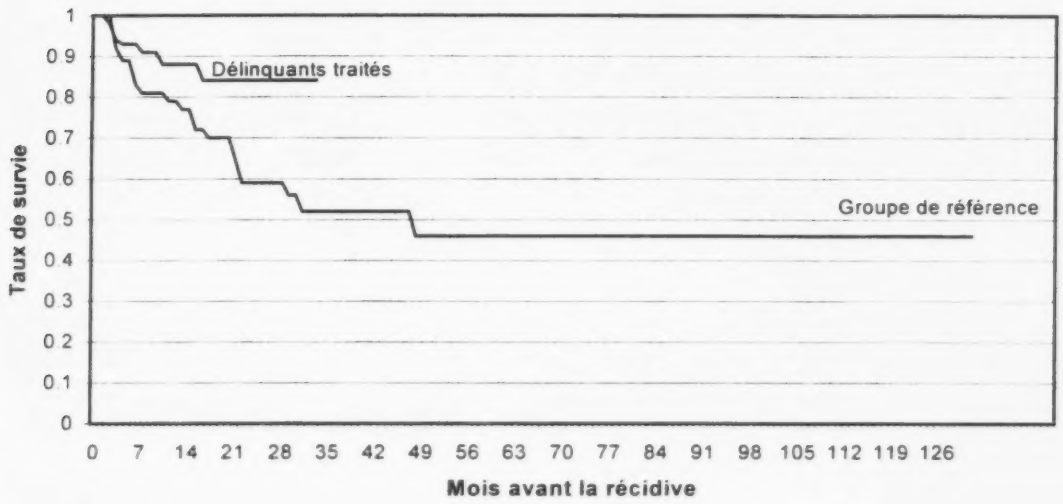

Récidive violente

Comme l'un des principaux objectifs du programme de maîtrise de la colère est d'agir sur l'expression de la colère des clients, d'autres analyses ont été effectuées pour déterminer si le taux de récidive violente des participants au programme de maîtrise de la colère était beaucoup plus faible que celui des sujets du groupe de référence. Toutes les nouvelles infractions considérées comme « violentes » figurent dans le guide de codage, à l'annexe A. Tout comme dans le cas de la récidive non violente, des analyses distinctes ont été réalisées pour les cas à faible risque et à risque élevé.

Pour l'échantillon des délinquants à faible risque, les analyses statistiques n'ont pas révélé d'écart important entre les taux de récidive violente des participants au programme et ceux des sujets du groupe de référence [χ^2=0,32, p> ,05]. Cependant, lorsque les analyses portaient exclusivement sur les cas à

risque élevé, l'achèvement du programme de maîtrise de la colère était associé à une réduction importante de la récidive violente [χ^2=4,38, p< ,05]. Les taux de survie correspondants pour les participants au programme de maîtrise de la colère et les sujets du groupe de référence sont présentés à la figure 2.

Figure 2 : Comparaison des taux de survie de la récidive violente pour les échantillons de participants à risque élevé au programme de maîtrise de la colère et de sujets appariés du groupe de référence

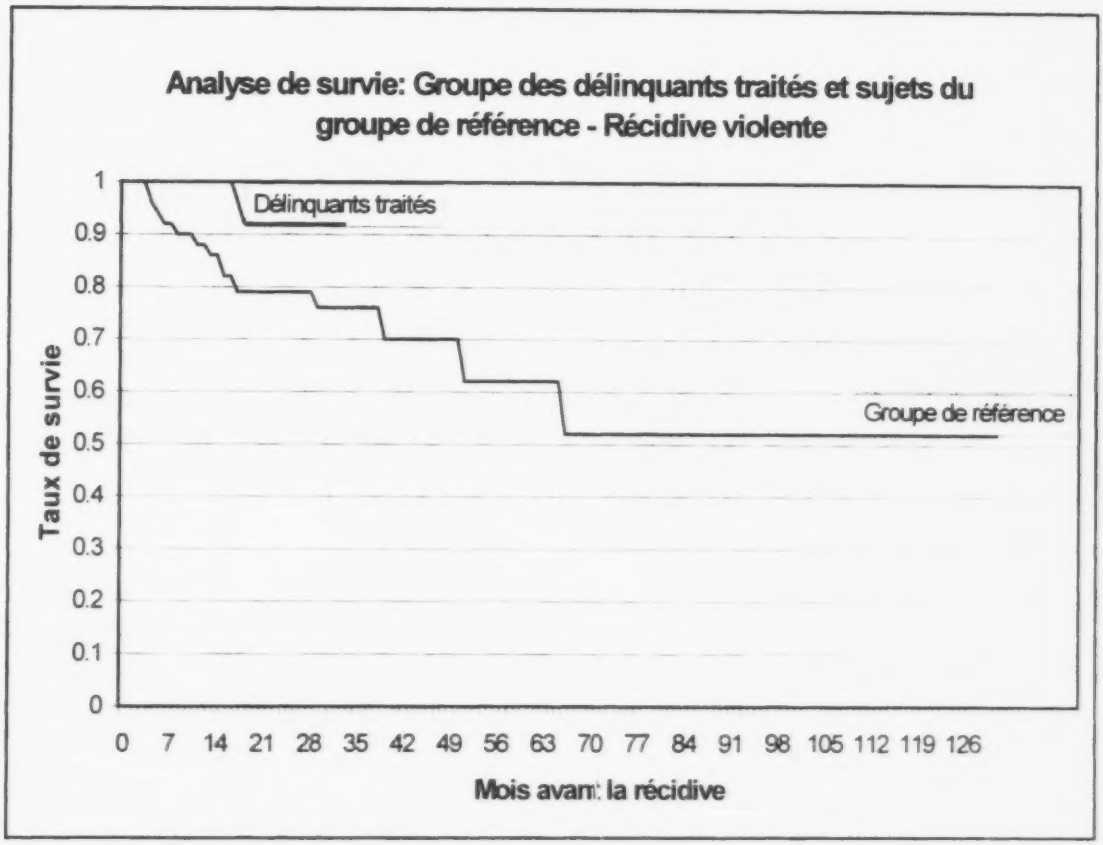

Prétest, post-test et *résultat*

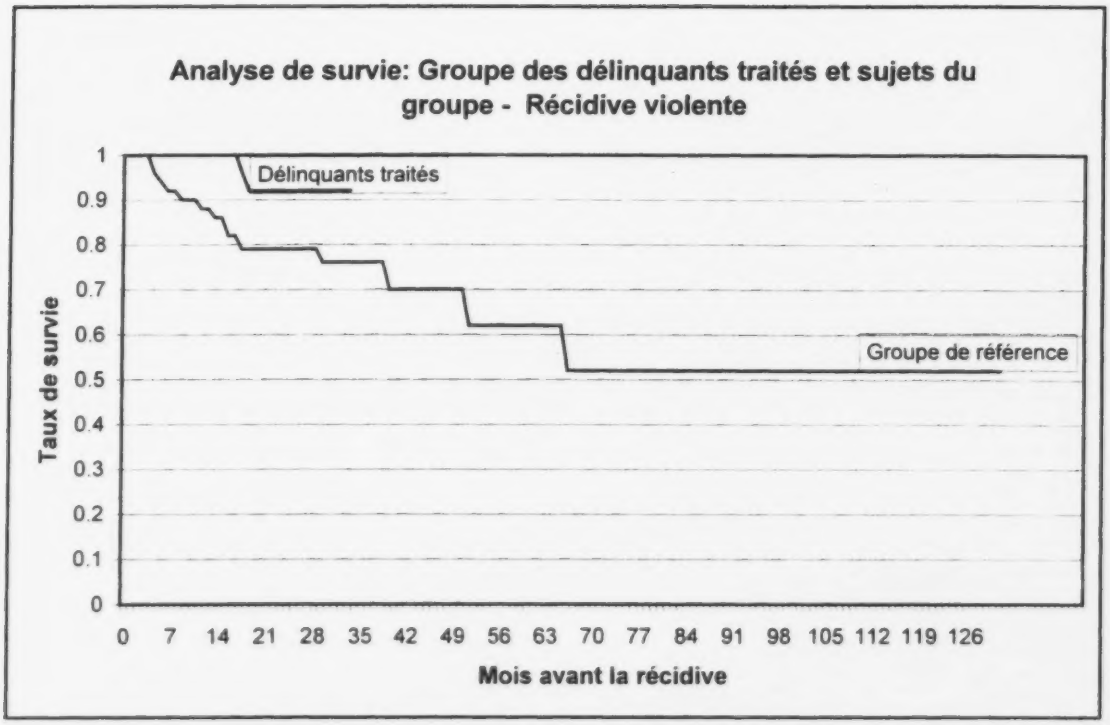

On a administré à la grande majorité des participants au programme de maîtrise de la colère le questionnaire sur la maîtrise de la colère et des émotions. Cet instrument mesure un grand nombre d'indicateurs des habiletés en matière de maîtrise de la colère et a été administré avant que les participants commencent le programme de traitement. Une fois le programme de maîtrise de la colère terminé, les résultats des post-tests ont également été recueillis. Comme les variations entre les prétests et les post-tests étaient disponibles pour la majorité des délinquants, des analyses statistiques ont servi à déterminer si les variations des scores sur les sous-échelles étaient associées à des baisses observées dans la récidive. Les sous-échelles comprises dans le questionnaire étaient les suivantes : « échelle de colère portant sur les traits de personnalité (State-Trait scale) », « échelle de colère portant sur l'état émotif (State-Trait scale», « aperçu des problèmes de colère », « connaissance des habiletés en maîtrise de la colère », « compétence en matière de maîtrise de la colère » et « échelle d'impulsivité d'Eysenck ».

Des coefficients de corrélation simples entre les variations des scores de chacune des sous-échelles (c.-à-d. entre le prétest et le post-test) et la récidive non violente ont révélé qu'il y avait une association significative entre les des variations d'une seule des six sous-échelles et la récidive. Plus précisément, une baisse dans l'« échelle de colère portant sur l'état émotif (State-Trait scale) » était associée à des diminutions importantes de la récidive (r=,20, p=,05). Cependant, il convient de noter que les baisses d'« impulsivité » (mesurées selon l'échelle d'impulsivité d'Eysenck) étaient presque significatives (r=,19, p<,06). Bien qu'il soit quelque peu décourageant de constater que les variations des scores d'une seule des sous-échelles étaient associées significativement à la récidive non violente, ces échelles visent les habiletés relatives à la maîtrise de la colère. Par conséquent, on prévoyait que les variations des scores de ces échelles seraient de meilleurs prédicteurs des réductions de la récidive violente que de la récidive non violente.

Fait non surprenant, lorsque les résultats ont été mesurés en fonction de la récidive violente, des associations statistiquement plus significatives ont été observées. Les analyses ont révélé que les variations des scores de trois des six sous-échelles étaient associées à la récidive violente. Plus précisément, le meilleur aperçu des problèmes de colère(r=-,21, p<,05), l'accroissement de la connaissance des habiletés en maîtrise de la colère (r=-,25, p<,02) et l'accroissement de la compétence en matière de maîtrise de la colère (r=-,28, p<,01) étaient associés à des réductions importantes de la récidive violente.

DISCUSSION

La présente étude avait pour objet d'effectuer un examen préliminaire de l'efficacité d'un programme de maîtrise de la colère en milieu carcéral. Le programme a été offert à un échantillon de 110 délinquants adultes sous responsabilité fédérale qui ont été appariés à un groupe de référence en fonction de leur évaluation sur l'échelle d'ISR, de leur âge et de l'infraction à l'origine de la peine (dans la mesure du possible). L'utilité prédictive d'un questionnaire sur la maîtrise de la colère et des émotions (y compris six sous-échelles) a également été examinée.

L'une des conclusions les plus importantes de la présente étude a peut-être été que les réductions importantes de la récidive observées chez ceux qui ont terminé le programme de maîtrise de la colère dépendaient en partie du niveau de risque de la population traitée. En particulier, des réductions importantes de la récidive non violente et violente ont été enregistrées pour l'échantillon des délinquants à risque élevé. Ces conclusions confirment que les programmes de maîtrise de la colère sont des interventions correctionnelles efficaces. En outre, les résultats étayent le principe de la classification des cas selon le risque (Andrews et Bonta, 1998; Andrews, Bonta et Hoge, 1990), car les délinquants à risque élevé ont enregistré les effets positifs les plus importants du traitement. Ensemble, ces résultats donnent à penser que la maîtrise de la colère est vraiment une intervention correctionnelle efficace sur le plan de la réduction de la récidive, surtout lorsque le programme s'adresse à délinquants à risque élevé. Ces conclusions ont d'importantes conséquences pour les personnes qui s'occupent de l'exécution des programmes de maîtrise de la colère ainsi que les administrateurs correctionnels qui participent à d'autres formes de traitement des délinquants.

La corrélation des diverses sous-échelles du questionnaire sur la maîtrise de la colère et des émotions et de la récidive non violente et violente a également produit certains résultats très intéressants. Il y avait une corrélation entre les variations des scores, entre les prétests et les post-tests, pour une

seule des six sous-échelles (échelle de colère portant sur l'état émotif (State-Trait scale)), d'une part, et la récidive non violente, d'autre part. Le fait que les variations des scores d'une seule de ces sous-échelles étaient associées à la récidive non violente est logique intuitivement, car le but premier de ces échelles est d'évaluer les caractéristiques et les compétences relatives à un comportement agressif ou violent. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les variations des scores sur ces échelles ne soient pas associées aux actes criminels qui n'ont pas de rapport avec les domaines principaux d'évaluation.

L'association entre les variations des scores sur trois des sous-échelles et la récidive violente dans le cas de ceux qui ont terminé le programme de maîtrise de la colère témoigne éloquemment de l'efficacité de ce programme. Ces conclusions font ressortir un point important. En associant avec succès les variations intermédiaires des cibles de traitement à la réduction de la récidive violente, nous pouvons attribuer avec plus de confiance ces réductions de la récidive à l'achèvement du programme de maîtrise de la colère.

Les résultats de la présente étude confirment de façon préliminaire l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère, surtout dans le cas des délinquants à risque élevé. Les répercussions sur le plan opérationnel sont les suivantes : procéder à un dépistage exhaustif avant le traitement lorsque des délinquants à risque élevé sont affectés à un programme de maîtrise de la colère et que les délinquants à faible risque sont affectés à des programmes de faible intensité.

La présente étude a soulevé certains points importants à l'intention des experts et des chercheurs. Avant tout, elle a surtout montré que les programmes de maîtrise de la colère sont vraiment une stratégie d'intervention efficace, surtout dans le cas des délinquants à risque élevé. Deuxièmement, au moment de la conception ou de l'évaluation d'un programme de traitement correctionnel, il faut s'assurer que le niveau de risque de la population est pris en considération. Par exemple, les spécialistes peuvent affecter les cas à risque élevé à un traitement intensif tout en transférant les cas à faible risque à d'autres

services. Enfin, la forte proportion de délinquants autochtones dans le groupe des participants au traitement fait ressortir la nécessité d'évaluer l'efficacité de ce programme pour cette population particulière de délinquants.

Dans l'ensemble, les résultats de la présente étude sont encourageants. Cependant, la confiance dans les résultats présentés sera accrue si des résultats semblables sont produits. La recherche prospective prévue portera de façon plus détaillée sur l'efficacité des programmes de maîtrise de la colère au moyen de mesures intermédiaires (p. ex. incidence dans les établissements) et à long terme (c.-à-d. récidive) des résultats pour la comparaison de groupes. De plus, une comparaison des délinquants qui ont terminé le programme de maîtrise de la colère et de ceux qui ont « décroché » fournira des indices sur le dépistage approprié avant le traitement.

BIBLIOGRAPHIE

Andrews, D.A. et Bonta, J. (1995). *Inventaire du niveau de service révisé*, Toronto, Multi-Health Systems.

Andrews, D.A. et Bonta, J. (1998). *The Psychology of Criminal Conduct*, deuxième édition, Cincinnati (Ohio), Anderson.

Andrews, D.A., Bonta, J. et Hoge, R.D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology, *Criminal Justice and Behavior*, vol. *17*, p. 19-52.

Andrews, D.A., Dowden, C. et Gendreau, P. (à l'étude). Clinically relevant and psychologically informed approaches to reduced re-offending: A meta-analytic study of human service, risk, need, responsivity and other concerns in justice contexts, *Criminology*.

Andrews, D.A. et Kiessling, J.J. (1980). Program structure and effective correctional practices: A summary of the CaVIC research sous la dir. de R.R. Ross et P. Gendreau, *Effective correctional treatment*, p. 439-463, Toronto, Butterworth.

Service correctionnel du Canada (1995). Les délinquants (non sexuels) à comportement violent chronique : proposition de programme, rapport de recherche R-42, Ottawa, Serin, R.C.

Hughes, G. (1993). Les résultats d'un programme de maîtrise de la colère, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 5, p. 5-9.

Hunter, D. (1993). Les programmes de maîtrise de la colère : une évaluation, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 5, p. 3-9.

Johnson, H. et Boe, R. (1997). Les crimes de violence au Canada : les tendances depuis 1983, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, p. 2-7.

Marquis, H.A., Bourgon, G.A., Armstrong, B. et Pfaff (1996). Réduire la récidive chez les délinquants au moyen de programmes de traitement dispensés en établissement, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 8, p. 3-5.

Motiuk, L.L. (1997). Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants (EID), *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, p.18-22.

Motiuk, L.L. et Belcourt, R. (1997). Le profil des délinquants violents sous responsabilité fédérale, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, p. 8-13.

Nuffield, J. (1982). Parole Decision-making in Canada: Research toward decision guidelines, Ottawa, Division des communications.

Smiley, W.C., Mulloy, R. et Brown, C. (1997). Le traitement et les délinquants violents : réduire le risque de récidive, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, p. 44-47.

Serin, R.C. (1994). Le traitement des délinquants violents : examen des pratiques actuelles, rapport de recherche R-38, Ottawa, Service correctionnel du Canada.

Serin, R.C. et Brown, S.L. (1997). Les programmes de traitement à l'intention des délinquants ayant des antécédents de violence : une enquête nationale, *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, p. 35-38.

ANNEXE A

Guide de codage des condamnations officielles au criminel

SED _____

Dossier judiciaire officiel

Inscrire le nombre d'infractions (c.-à-d. les accusations et les condamnations) pour chaque crime. S'il n'y en a pas, inscrire 0. Cette section doit être codée exclusivement à partir des dossiers officiels figurant dans les fichiers du CIPC et ne comprend que les accusations et les condamnations ***avant*** *la date d'incarcération.*

Infractions sans violence

1. __ __ Vol, introduction par effraction, possession d'outils d'effraction, possession de biens volés, vols de télécommunications, déguisement dans un dessein criminel, prise de possession par la force, présence illégale dans une maison d'habitation.

2. __ __ Infractions en matière de drogue (c.-à-d. possession et trafic).

3. __ __ Négligence criminelle (comprend les infractions graves relatives à la conduite d'un véhicule comme la conduite avec facultés affaiblies ou la conduite dangereuse, le défaut d'arrêter lors d'un accident et le délit de fuite)

4. __ __ Fraude, contrefaçon, moyens frauduleux, usurpation de nom, mise en circulation, possession d'une carte de crédit volée.

5. __ __ Évasion, illégalement en liberté, bris de prison.

6. __ __ Entrave à la justice, parjure, outrage au tribunal, résistance à une arrestation, fourniture d'une preuve contraire

7. __ __ Omission de comparaître, omission de se conformer à un engagement, omission de se conformer à une ordonnance de probation, manquement aux conditions de la probation, inobservation de l'engagement.

8. __ __ Infractions diverses : vandalisme, troubler la paix, méfait, dommages délibérés, intrusion, complot pour commettre un crime sans violence, vagabondage, prostitution, infraction mineure relative à la conduite d'un véhicule (p. ex. conduite pendant la suspension du permis), intoxication publique.

9. Date de la première infraction sans violence (an/mois/jour) ___/___/___.

Crimes de violence

10. __ __ Vol qualifié, vol à main armée, vol qualifié avec violence, extorsion.

11. __ __ Crime d'incendie, pyromanie.

12. __ __ Menaces, participation à une émeute, intimidation.

13. __ __ Voies de fait, voies de fait causant des lésions corporelles, coups et blessures avec préméditation, blessures malicieuses.

14. __ __ Possession d'une arme, possession d'explosifs, braquer une arme à feu.

15. __ __ Enlèvement, rapt, séquestration, saisie par la force.

16. __ __ Infractions sexuelles avec violence (p. ex. agression sexuelle)

17. __ __ Homicide involontaire coupable.

18. __ __ Tentative de meurtre, complot pour commettre un meurtre.

19. __ __ Meurtre au deuxième degré.

20. __ __ Meurtre au premier degré.

21. Date du premier crime de violence (an/mois/jour) ___/___/___

Infraction(s) à l'origine de l'incarcération actuelle

Inscrire le nombre d'infractions (c.-à-d. les accusations et les condamnations) pour chaque crime. S'il n'y en a pas, inscrire 0. Cette section doit être codée exclusivement à partir des dossiers officiels figurant dans les fichiers du CIPC et ne comprend que les accusations et les condamnations à l'origine de la peine actuelle.

Infractions sans violence

1. __ __ Vol, introduction par effraction, possession d'outils d'effraction, possession de biens volés, vols de télécommunications, déguisement

dans un dessein criminel, prise de possession par la force, présence illégale dans une maison d'habitation.

2. __ __ Infractions en matière de drogue (c.-à-d. possession et trafic).

3. __ __ Négligence criminelle (comprend les infractions graves relatives à la conduite d'un véhicule comme la conduite avec facultés affaiblies ou la conduite dangereuse, le défaut d'arrêter lors d'un accident et le délit de fuite)

4. __ __ Fraude, contrefaçon, moyens frauduleux, usurpation de nom, mise en circulation, possession d'une carte de crédit volée.

5. __ __ Évasion, illégalement en liberté, bris de prison.

6. __ __ Entrave à la justice, parjure, outrage au tribunal, résistance à une arrestation, fourniture d'une preuve contraire

7. __ __ Omission de comparaître, omission de se conformer à un engagement, omission de se conformer à une ordonnance de probation, manquement aux conditions de la probation, inobservation de l'engagement.

8. __ __ Infractions diverses : vandalisme, troubler la paix, méfait, dommages délibérés, intrusion, complot pour commettre un crime sans violence, vagabondage, prostitution, infraction mineure relative à la conduite d'un véhicule (p. ex. conduite pendant la suspension du permis), intoxication publique.

•<u>Crimes de violence</u>

9. __ __ Vol qualifié, vol à main armée, vol qualifié avec violence, extorsion.

10. __ __ Crime d'incendie, pyromanie.

11. __ __ Menaces, participation à une émeute, intimidation.

12. __ __ Voies de fait, voies de fait causant des lésions corporelles, coups et blessures avec préméditation, blessures malicieuses.

13. __ __ Possession d'une arme, possession d'explosifs, braquer une arme à feu.

14. __ __ Enlèvement, rapt, séquestration, saisie par la force.

15. __ __ Infractions sexuelles avec violence (p. ex. agression sexuelle)

16. __ __ Homicide involontaire coupable.

17. __ __ Tentative de meurtre, complot pour commettre un meurtre.

18. __ __ Meurtre au deuxième degré.

19. __ __ Meurtre au premier degré.

Récidive officielle

Inscrire le nombre d'infractions (c.-à-d. les accusations et les condamnations) pour chaque crime. S'il n'y en a pas, inscrire 0. Cette section doit être codée exclusivement à partir des dossiers officiels figurant dans les fichiers du CIPC et ne comprend que les accusations et les condamnations ***suivant*** *la date de mise en liberté.*

Infractions sans violence

1. __ __ Vol, introduction par effraction, possession d'outils d'effraction, possession de biens volés, vols de télécommunications, déguisement dans un dessein criminel, prise de possession par la force, présence illégale dans une maison d'habitation.

2. __ __ Infractions en matière de drogue (c.-à-d. possession et trafic).

3. __ __ Négligence criminelle (comprend les infractions graves relatives à la conduite d'un véhicule comme la conduite avec facultés affaiblies ou la conduite dangereuse, le défaut d'arrêter lors d'un accident et le délit de fuite)

4. __ __ Fraude, contrefaçon, moyens frauduleux, usurpation de nom, mise en circulation, possession d'une carte de crédit volée.

5. __ __ Évasion, illégalement en liberté, bris de prison.

6. __ __ Entrave à la justice, parjure, outrage au tribunal, résistance à une arrestation, fourniture d'une preuve contraire

7. __ __ Omission de comparaître, omission de se conformer à un engagement, omission de se conformer à une ordonnance de probation, manquement aux conditions de la probation, inobservation de l'engagement.

8. __ __ Infractions diverses : vandalisme, troubler la paix, méfait, dommages délibérés, intrusion, complot pour commettre un crime sans violence, vagabondage, prostitution, infraction mineure relative à la conduite d'un véhicule (p. ex. conduite pendant la suspension du permis), intoxication publique.

9. Date de la première récidive non violente (an/mois/jour) ___/___/___.

Crimes de violence

10. __ __ Vol qualifié, vol à main armée, vol qualifié avec violence, extorsion.

11. __ __ Crime d'incendie, pyromanie.

12. __ __ Menaces, participation à une émeute, intimidation.

13. __ __ Voies de fait, voies de fait causant des lésions corporelles, coups et blessures avec préméditation, blessures malicieuses.

14. __ __ Possession d'une arme, possession d'explosifs, braquer une arme à feu.

15. __ __ Enlèvement, rapt, séquestration, saisie par la force.

16. __ __ Infractions sexuelles avec violence (p. ex. agression sexuelle)

17. __ __ Homicide involontaire coupable.

18. __ __ Tentative de meurtre, complot pour commettre un meurtre.

19. __ __ Meurtre au deuxième degré.

20. __ __ Meurtre au premier degré.

21. Date de la première récidive violente (an/mois/jour) ___/___/___

22. Date de la première révocation (an/mois/jour) ___/___/___

ANNEXE B

Liste des indicateurs des besoins évalués par le processus d'évaluation initiale

i) Indicateurs liés à l'instruction et à l'emploi

1) Moins que la huitième année
2) Moins que la dixième année
3) Pas de diplôme d'études secondaires
4) Difficulté d'apprentissage
5) Troubles d'apprentissage
6) A une déficience physique qui nuit à l'apprentissage
7) A des problèmes de mémoire
8) A des problèmes de concentration
9) A de la difficulté à lire
10) Éprouve des difficultés d'écriture
11) A de la difficulté à calculer
12) A de la difficulté à comprendre des instructions
13) Pas de spécialité, de métier ou de profession
14) Insatisfait de la spécialité, du métier ou de la profession
15) A des problèmes d'ordre physique qui nuisent au travail
16) Sans emploi au moment de l'arrestation
17) Sans emploi à 90 p. 100 ou plus
18) Sans emploi à 50 p. 100 ou plus
19) A des antécédents d'emploi instable
20) Souvent en retard au travail
21) A un dossier de faible assiduité
22) N'a pas d'antécédents professionnels
23) A de la difficulté à satisfaire aux exigences établies
24) Esprit d'initiative limité
25) A quitté un emploi sans en avoir un autre
26) A été licencié
27) A été congédié
28) Le salaire était insuffisant
29) Manque d'avantages sociaux
30) Insécurité d'emploi
31) A des problèmes avec les collègues de travail
32) A des problèmes avec les superviseurs
33) Évaluation(s) professionnelle(s) antérieure(s)
34) A participé à des programmes de formation professionnelle
35) A mené à terme un programme de formation professionnelle

ii) Indicateurs liés aux relations conjugales ou familiales

1) Enfance dénuée de liens familiaux
2) Mère absente durant son enfance
3) Relations négatives avec la mère durant son enfance
4) Père absent durant son enfance
5) Relations négatives avec le père durant son enfance
6) Relation dysfonctionnelle entre les parents durant l'enfance
7) Violence conjugale durant son enfance
8) Relations négatives avec les frères et sœurs durant l'enfance
9) Autres relations négatives avec des proches durant l'enfance
10) Membres de la famille impliqués dans la criminalité
11) Actuellement célibataire
12) A été marié/conjoint de fait par le passé
13) Insatisfait de la relation actuelle
14) Des problèmes financiers nuisent à la relation (aux relations)
15) Des problèmes d'ordre sexuel nuisent à la relation (aux relations)
16) Des problèmes de communication nuisent à la relation (aux relations)
17) A été victime de violence conjugale
18) A été l'instigateur de violence conjugale
19) N'a actuellement aucune responsabilité parentale
20) Incapable d'assumer les responsabilités parentales
21) Ne contrôle pas adéquatement le comportement de l'enfant
22) Se sent incapable de contrôler le comportement de son enfant
23) Surveille l'enfant inadéquatement
24) Ne participe pas aux activités avec l'enfant
25) Manque de compréhension du développement de l'enfant
26) La famille ne forme pas une cellule
27) A été arrêté pour mauvais traitement infligé à un enfant
28) A été arrêté pour inceste
29) Évaluation(s) antérieure(s) familiale ou conjugale
30) A participé à une thérapie familiale ou conjugale
31) Thérapie familiale ou conjugale menée à terme

iii) Indicateurs liés aux fréquentations ou aux interactions sociales

1) Isolé socialement
2) Se tient avec des toxicomanes
3) Beaucoup de fréquentations avec des délinquants
4) A surtout des amis délinquants
5) A été affilié à une bande
6) Demeure dans un quartier à caractère criminogène
7) Pas d'association avec des groupes communautaires
8) Les relations sont décrites comme étant persécutrices
9) Souvent persécuté dans les relations sociales
10) Facilement influençable
11) A de la difficulté à communiquer avec les autres

iv) Indicateurs liés à la toxicomanie

1) Problème de consommation d'alcool
2) A commencé à boire très jeune
3) Boit régulièrement
4) Consommation abusive à l'occasion
5) A consommé de l'alcool et des drogues ensemble
6) Consommation abusive durant les loisirs
7) Consommation abusive lors d'activités sociales
8) Boit pour se libérer du stress
9) Le fait de boire nuit à l'emploi
10) Boire nuit aux relations conjugales ou familiales
11) Boire nuit aux relations sociales
12) Le fait de boire conduit à des infractions de la loi
13) Boire nuit à la santé
14) Consommation de drogues
15) A commencé à consommer des drogues très jeune
16) Consomme des drogues régulièrement
17) Consommation de drogues excessive à l'occasion
18) A consommé différentes drogues en même temps
19) Consommation de drogues durant les loisirs
20) Consommation de drogues lors d'activités sociales
21) Consomme des drogues pour se libérer du stress
22) La consommation de drogues nuit à l'emploi
23) La consommation de drogues nuit aux relations conjugales ou familiales
24) La consommation de drogues nuit aux relations sociales
25) La consommation de drogues conduit à des infractions de la loi
26) La consommation de drogues nuit à la santé
27) Évaluation(s) antérieure(s) en matière de toxicomanie
28) A participé à des programmes de traitement de la toxicomanie
29) A mené à terme un traitement pour toxicomanes

v) Indicateurs liés à la vie sociale

1) Changements fréquents de logement
2) Logement mal entretenu
3) A une mauvaise présentation
4) A une mauvaise hygiène personnelle
5) A des problèmes physiques
6) A des problèmes dentaires
7) A des problèmes d'alimentation
8) Difficulté à payer ses factures
9) A des dettes
10) N'a pas de compte en banque
11) N'a pas de crédit
12) N'a pas de biens en nantissement
13) A des problèmes de communication écrite
14) Incapable de communiquer verbalement
15) Pas de passe-temps
16) Ne participe pas à des activités organisées
17) Ignorant des services sociaux
18) A utilisé les services sociaux
19) Évaluation antérieure pour fonctionnement communautaire
20) Participe à un programme d'acquisition de compétences psychosociales
21) Programme d'acquisition de compétences psychosociales mené à terme

vi) Indicateurs liés à la vie personnelle ou affective

1) Se sent particulièrement important
2) Problèmes liés à l'apparence physique
3) Les liens familiaux sont problématiques
4) L'appartenance ethnique est problématique
5) Sa religion est problématique
6) Affilié à une bande
7) Incapable de reconnaître ses problèmes
8) A de la difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels
9) Incapable de se donner des choix
10) Inconscient des conséquences
11) Établit des objectifs irréalistes
12) N'a pas de considération pour les autres
13) Inconscient des autres
14) Impulsif
15) Incapable de comprendre les sentiments des autres
16) Pensée étroite et rigide
17) Agressif
18) Difficulté à s'affirmer
19) Problème de maîtrise du stress
20) Difficulté à résoudre des situations conflictuelles
21) Gère mal le temps
22) Le goût du jeu est problématique
23) A une tolérance limitée aux frustrations
24) Problème d'hostilité
25) Craintes irraisonnées
26) Prend des risques inconsidérés
27) Amateur de sensations fortes
28) Irréfléchi
29) Peu consciencieux
30) Manipulateur
31) A des difficultés de performance sexuelle
32) Problème d'identité sexuelle
33) Préférence sexuelle inconvenante
34) Attitude sexuelle problématique
35) Déficience mentale
36) Reconnu comme ayant eu des troubles mentaux par le passé
37) Actuellement reconnu comme ayant des troubles mentaux
38) Évaluation(s) antérieure(s) des problèmes affectifs ou personnels
39) Médication prescrite par le passé
40) Médication prescrite en ce moment
41) Hospitalisation par le passé
42) Hospitalisation actuellement
43) Consultations externes par le passé
44) Consultations externes avant l'admission

45) Participation aux programmes par le passé
46) Participation actuelle à un programme

vii) Indicateurs liés à l'attitude générale

1) Perception négative à l'égard des lois
2) Perception négative envers la police
3) Perception négative envers les tribunaux
4) Perception négative envers le système correctionnel
5) Perception négative à l'égard de la surveillance communautaire
6) Perception négative envers la réadaptation
7) Le travail n'a pas de valeur
8) Les relations conjugales ou familiales n'ont pas de valeur
9) Les relations interpersonnelles n'ont pas de valeur
10) Valorise la toxicomanie
11) Les compétences psychosociales n'ont pas de valeur
12) La stabilité affective ou personnelle n'a pas de valeur
13) Les personnes âgées n'ont pas de valeur
14) Le rôle des femmes et des hommes est inégal
15) Intolérance ethnique
16) Intolérance religieuse
17) Intolérance à l'égard des personnes ayant une déficience
18) Peu de respect à l'égard de la propriété privée
19) Manque de respect à l'égard de la propriété publique
20) Peu de respect à l'égard de la propriété commerciale
21) Encourage la violence familiale
22) Encourage la violence instrumentale
23) Manque de but
24) Anticonformiste